

CONCEPT D'AMÉNAGEMENT DES RUES MONTCALM ET TAYLOR

RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE

Décembre 2020

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	3
DÉMARCHE PARTICIPATIVE	5
MARCHE EXPLORATOIRE	8
ATELIER PARTICIPATIF N°1	11
ATELIER PARTICIPATIF N°2	26
CONSULTATION PUBLIQUE EN LIGNE	48
CONCLUSION	55

SOMMAIRE

SOMMAIRE

Comme prévu à son Plan d'investissement des projets municipaux (2015-2018), la Ville de Gatineau procèdera au réaménagement de la portion nord de la rue Montcalm, entre la rue Papineau et le boulevard Saint-Joseph. De plus, des travaux sont également prévus en 2021 pour le réaménagement de la rue Taylor. Dans ce cadre, une vision d'aménagement cohérente et prenant assise sur les orientations du Plan particulier d'urbanisme (PPU) du centre-ville doit être élaborée. Par ailleurs, ces travaux constituent l'opportunité de repenser l'aménagement de ces deux axes de circulation en considérant leurs particularités distinctives et le rôle que chacune de celles-ci dans les déplacements véhiculaires, cyclistes et piétons.

L'objectif du mandat consiste ainsi à définir une vision globale pour le site à l'étude, ainsi qu'un concept d'aménagement urbain qui permettra, à terme, de réaliser cette vision. Pour ce faire, une démarche de consultation publique rigoureuse a eu lieu et de nombreuses activités ont permis de raffiner les enjeux et bonifier le concept d'aménagement de sorte qu'il soit socialement acceptable.

Le présent rapport fait état des activités de consultation publique qui ont été organisées et des résultats de ces activités.

DÉMARCHE PARTICIPATIVE

DÉMARCHE PARTICIPATIVE

ÉTAPES DE LA DÉMARCHE



DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Dans le cadre du mandat de la réalisation d'un concept d'aménagement des rues Montcalm (portion nord) et Taylor, au centre-ville de Gatineau, l'approche proposée a reposé sur l'organisation et l'animation de plusieurs activités participatives, à différentes étapes du mandat.

MARCHE EXPLORATOIRE, 16 avril 2019

Celle-ci a permis de parcourir les rues Montcalm et Taylor et observer avec plusieurs participants le nombre et la qualité des infrastructures publiques piétonnes, l'ambiance générale et le sentiment de sécurité, la facilité dans les déplacements ou encore la mise en valeur des espaces verts et des berges.

ATELIERS PARTICIPATIFS AVEC LES ORGANISMES ET LA VILLE, 30 mai et 10 décembre 2019

Le premier atelier s'est déroulé le 30 mai 2019 en deux parties. La première partie, en matinée, a regroupé une vingtaine de participants, dont des professionnels de la Ville de Gatineau. Étaient également présents des représentants du ministère des Transports du Québec (MTQ), de la Société de transport de l'Outaouais (STO) et de la Commission de la Capitale nationale (CCN). La deuxième partie a eu lieu en après-midi et a regroupé seize personnes issues des associations de citoyens et d'organismes du milieu. Ces ateliers ont porté sur les enjeux et les orientations d'aménagement à préconiser.

Le second atelier s'est déroulé dans la journée du 10 décembre 2019 et a également eu lieu en deux temps. L'activité en matinée a regroupé des participants issus d'organismes du milieu et d'associations de citoyens, dont certains avaient déjà pris part au premier atelier participatif tenu en mai 2019. La deuxième activité en après-midi s'est quant à lui déroulée avec des professionnels de la Ville de Gatineau, travaillant dans sept services différents. Au total, une quarantaine de personnes ont participé aux ateliers du 10 décembre 2019, soit une vingtaine par activité. Ces ateliers visaient à valider et bonifier le concept d'aménagement proposé pour la rue Taylor et à mesurer la préférence des participants vis-à-vis deux options géométriques pour la rue Montcalm (nord).

CONSULTATION PUBLIQUE EN LIGNE, 26 novembre 2020

Une consultation publique en ligne avec les citoyens a eu lieu en novembre 2020 afin de présenter le concept préliminaire du projet de réaménagement des rues Montcalm et Taylor. Cette rencontre s'est déroulée de façon virtuelle afin de respecter les mesures de la santé publique en regard de la pandémie. Un représentant de la Ville de Gatineau a d'abord présenté le contexte du projet : l'objectif de la rencontre, le mandat et ses étapes, le contexte de planification et les enjeux du site. Par la suite, une représentante de Provencher_Roy, le consultant, a présenté le concept proposé aux citoyens. La présentation s'est déroulée

sous forme de webdiffusion et a été suivie d'une période de questions où les participants pouvaient poser leurs questions par écrit directement via la plateforme de consultation publique de la Ville de Gatineau. La présentation a également été mise en ligne et les participants avaient une semaine pour transmettre leurs questions et leurs commentaires.

Le présent document met en lumière les résultats de l'ensemble des activités de participation publique qui ont été menées dans le cadre de ce mandat.

MARCHE EXPLORATOIRE

MARCHE EXPLORATOIRE

La marche exploratoire qui s'est déroulée le 16 avril 2019 a regroupé une dizaine de citoyens, de représentants de la Ville de Gatineau et de la firme Provencher_Roy.

OBJECTIF DE L'ACTIVITÉ

La marche exploratoire est une technique d'urbanisme participatif qui permet d'étudier l'interaction entre la vie urbaine et l'espace public. Grâce à l'observation directe sur le terrain, un petit groupe de personnes suit un itinéraire prédéfini afin d'identifier et de caractériser plusieurs composantes de l'espace urbain existant, dans un contexte où l'on souhaite favoriser la marche et les interactions humaines. C'est également l'occasion pour les participants de partager de l'information avec les représentants de la Ville de Gatineau, en plus d'identifier des solutions à apporter au secteur.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Au début de l'activité, les participants ont reçu un document explicatif qui présente les grandes lignes de l'activité, les différents arrêts du parcours, les éléments à observer et les questions à compléter.

Le parcours proposé (voir la carte à la page suivante) a débuté au Théâtre de l'Île, s'est poursuivi sur la rue Montcalm, de la portion sud à la portion nord, et s'est terminé par la rue Taylor. Huit arrêts ont été prévus pendant la marche, afin de porter une attention particulière au mobilier urbain, au ruisseau, au secteur patrimonial et à l'aménagement d'intersections.

Les commentaires recueillis étaient de nature qualitative et ont fait ressortir certains constats sur des problématiques vécues et des améliorations souhaitées.

CONSTATS DES PRINCIPALES OBSERVATIONS

Tronçon Montcalm Sud, entre les rues Wright et Papineau - arrêts 1/2

- La placette n'est pas localisée à un endroit optimal, elle est trop proche de la rue. L'endroit est trop bruyant pour inciter les piétons et les cyclistes à profiter de l'endroit et ne correspond pas aux caractéristiques d'une rue d'ambiance.
- Les traverses piétonnes sont insuffisantes, notamment à la hauteur de la rue Wright, et celles qui sont existantes sont peu sécuritaires.
- Le lien cyclable est mal adapté et la présence de la ligne rouge crée de la confusion chez les usagers.
- Le mobilier urbain est peu adapté à la clientèle vieillissante, à mobilité réduite et mal positionné: les bancs devraient faire face au ruisseau et non à la rue ou être localisés près des arrêts d'autobus.
- Par rapport à l'éclairage, les commentaires sont partagés : certains participants trouvent que les appareils d'éclairage répondent à l'identité de la rue et d'autres pensent qu'ils peuvent être améliorés, notamment sur les terrains de la CCN plus ombragés.

Connexion avec le ruisseau de la Brasserie - arrêt 3

La présence du ruisseau dans le secteur est peu visible et son accessibilité jugée difficile. La majorité des participants regrettent que le ruisseau ne soit pas davantage mis en valeur. Certains d'entre eux suggèrent d'ajouter des panneaux d'indication et d'interprétation, tandis que d'autres souhaitent que le passage sous la rue Montcalm (piste cyclable) soit bonifié, car il est sombre et jugé peu sécuritaire.

Intersections Montcalm/autoroute et Rapibus - arrêts 4/5

- La sortie de l'autoroute 50 sur la rue Montcalm est la porte d'entrée du secteur. C'est un endroit important qui doit être mis en valeur, en priorité, car on ne se sent pas au centre-ville.
- La cohabitation entre les différents usagers, notamment les piétons et les cyclistes, est particulièrement difficile, car l'espace est principalement dédié à l'automobile. Il faut prévoir plus de liens piétonniers et prolonger la piste cyclable, dans la portion nord de la rue Montcalm.
- Plusieurs participants suggèrent de reboiser le secteur tout en préservant les vues sur le ruisseau.

Montcalm nord et secteur de la Fonderie - arrêt 6

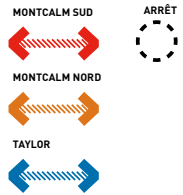
- Bien qu'il ne soit pas agréable de s'y rendre à pied ou à vélo, ce secteur est légèrement plus confortable que le précédent, car moins bruyant.
- Le bâtiment de la Fonderie ne se distingue pas assez dans cet environnement urbain très minéralisé.
- Afin de lutter contre les îlots de chaleur, on doit multiplier les aménagements végétalisés.

Rue Taylor - arrêts 7/8/9

- La piste cyclable doit être continue avec celle de la rue Montcalm. Celle-ci doit être plus large, séparée des liens piétonniers et utilisable douze mois par année.
- Le stationnement sur rue doit être interdit.
- Les bâtiments patrimoniaux doivent être mis en valeur par des panneaux d'interprétation.
- Les murets de soutènement de la berge doivent être enlevés, car ils nuisent à la vue directe sur l'eau.
- Certains tronçons de la rue devraient être davantage végétalisés.

MARCHE EXPLORATOIRE

PARCOURS PROPOSÉ_16 AVRIL 2019



ARRÊT 1_ AMÉNAGEMENT DE L'INTERSECTION

AMÉNAGEMENT DE PLACETTE
MOBILIER INTÉGRÉ
MARQUAGE DES TRAVERSES
LAMPADAIRES

ARRÊT 2_ MOBILIER

IMPLANTATION MOBILIER ET VUE

ARRÊT 3_ CONNECTION AVEC RUISSEAU DE LA BRASSERIE

IDENTIFICATION
AMÉNAGEMENT PAYSAGER
UTILISATION DE LA BERGE / RUISSEAU

ARRÊT 4_ INTERSECTION

SÉCURITÉ
IDENTITÉ ET INTÉGRATION AU PAYSAGE URBAIN

ARRÊT 5_ INTERSECTION

SÉCURITÉ / CONFLITS USAGERS ET VOIE FERRÉE
ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

ARRÊT 6_ PATRIMOINE ET PLACE

MISE EN VALEUR BÂTIMENTS
ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

ARRÊT 7_ JONCTION PARC ET TAYLOR

PISTE CYCLABLE
CUL-DE-SAC

ARRÊT 8_ SECTEUR PATRIMONIAL

AMÉNAGEMENT DE LA RUE / USAGERS
UTILISATION DE LA BERGE / RUISSEAU

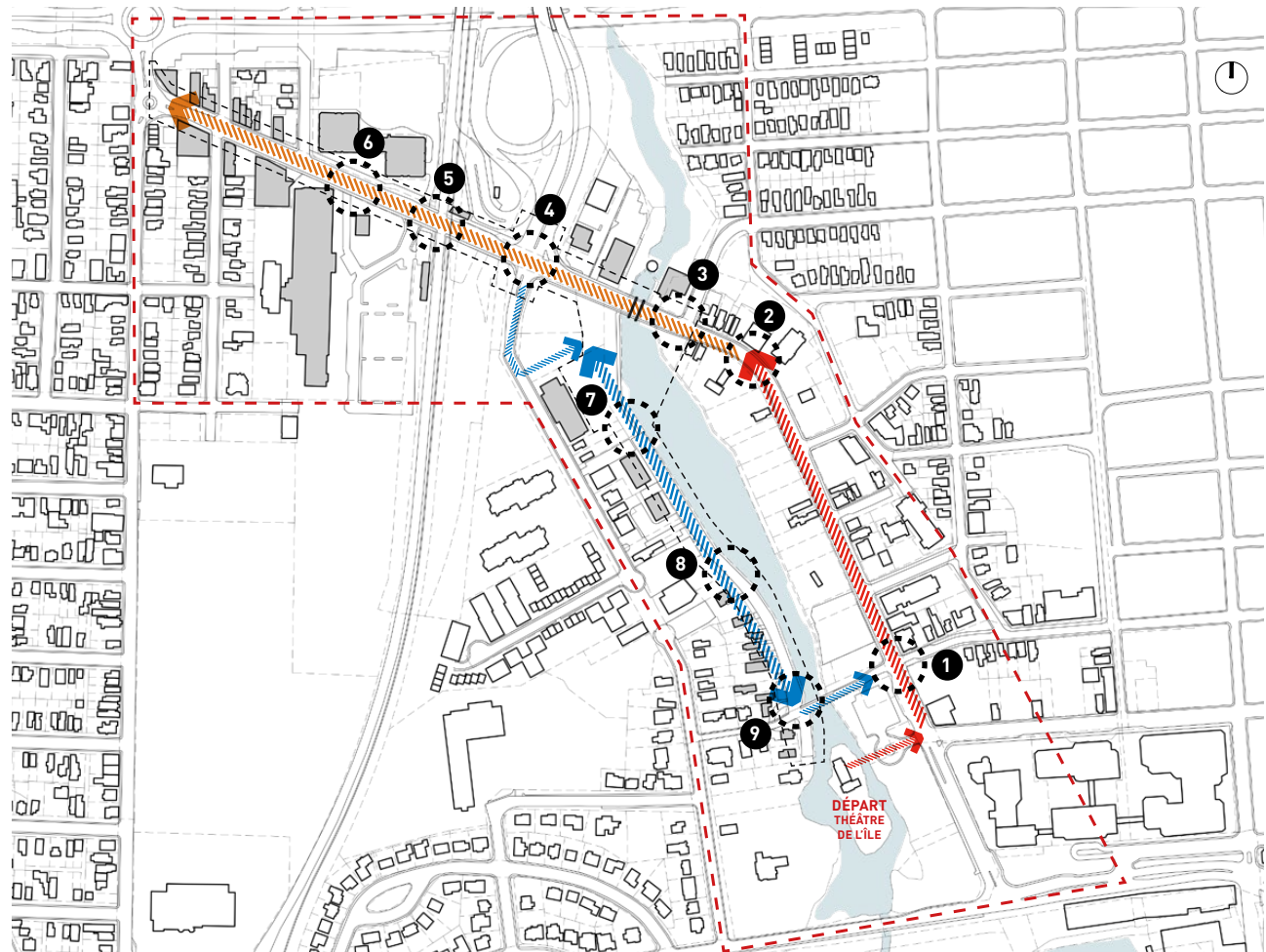
ARRÊT 9_ TAYLOR

IDENTITÉ DE LA RUE / DÉBUT
UTILISATION DE LA BERGE / RUISSEAU
HAUTEUR MUR / VUES

LEGENDE

--- ZONE D'ÉTUDE

--- SECTEUR D'INTERVENTION



ATELIER PARTICIPATIF N°1

ATELIER PARTICIPATIF N°1

Les deux séances ont eu lieu à la Maison du citoyen, à Gatineau, le 30 mai 2019.

OBJECTIF DE L'ACTIVITÉ

Sur invitation du Service de l'urbanisme et du développement durable de la Ville de Gatineau, cette activité de consultation publique avait un double objectif :

- présenter les grandes lignes de l'analyse urbaine réalisée, incluant la liste des enjeux et constats préliminaires et les prémisses de la vision d'aménagement pour les rues Montcalm (portion nord) et Taylor ;
- valider et bonifier les éléments d'information présentés, en plus d'esquisser une ébauche de vision et des grandes orientations d'aménagement pour les deux rues à l'étude.

DÉROULEMENT DES ATELIERS

Le déroulement des ateliers était identique, en matinée et en après-midi. Ils ont débuté par une présentation informative et se sont poursuivis avec trois exercices : le premier en groupes et les deux autres en tables rondes, animés par des professionnels de l'équipe de Provencher_Roy.

1 – Mot de bienvenue

Les participants ont été accueillis et remerciés de leur participation par Mathieu Boissinot, coordonnateur de projets, au Service de l'urbanisme et du développement durable de la Ville de Gatineau.

2 – Portrait du territoire

Le chargé de projet principal, Sylvain Gariépy, urbaniste et associé de la firme Provencher_Roy, a présenté le portrait du secteur, le contexte de planification, la synthèse de l'analyse urbaine et la liste des enjeux et constats préliminaires. La présentation a permis de survoler plusieurs thématiques, telles que le patrimoine et ses composantes d'intérêts, le cadre bâti et les usages, la mobilité active et les traverses piétonnes, le réseau de transport collectif, la trame viaire, les parcs, espaces verts et espaces publics ainsi que l'éclairage.

3 – Discussion en groupe sur les enjeux et les constats

Les participants étaient invités à commenter, valider et même bonifier la liste des enjeux et des constats.

4 – Discussion en table ronde sur les orientations d'aménagement préconisées pour les rues Montcalm et Taylor

Les participants étaient ensuite invités à discuter de leur vision pour le futur aménagement des rues à l'étude. Encadrés et guidés par un animateur, ils devaient répondre à des questions abordant aussi bien le cadre bâti, les intersections, les espaces publics et les espaces verts ou encore l'ambiance, l'identité et l'animation souhaitée. Les discussions ont débuté par la portion nord de la rue Montcalm pour se poursuivre avec la rue Taylor.

À titre informatif, les questions étaient formulées comme suit :

- Est-ce que le partage de la rue entre les différents usagers est bien équilibré ?
- Quelle serait la configuration idéale de rue ?
- Comment réaménager la rue pour la rendre plus attrayante et stimuler la vie de quartier ?
- Quels types d'aménagements favoriseraient les déplacements à pied et à vélo ?
- Comment améliorer la visibilité et la sécurité de la piste cyclable de la rue Taylor ?
- L'offre actuelle en espaces verts et en espaces publics est-elle suffisante ou doit-on ajouter des zones de rencontres ? Si oui, quelles sont les vocations souhaitées pour ces espaces ?
- Où devrait-on privilégier la plantation d'arbres ?
- Comment mettre davantage en valeur le sentier culturel de la Ville de Gatineau ?
- De quelle manière les berges et le mur de soutènement, le long du ruisseau de la Brasserie, peuvent-ils être davantage mis en valeur ?
- Est-ce que les rues Montcalm et Taylor doivent avoir une signature visuelle différente ?

Pour clore l'atelier, les animateurs des tables-rondes ont résumé en quelques minutes, les éléments clés de la discussion de groupe, afin d'avoir un rapide aperçu des idées principales de chacune des tables de discussion.

EXERCICE 1

VALIDATION ET BONIFICATION DES ENJEUX/CONSTATS

ATELIER PARTICIPATIF N°1

EXERCICE 1 - VALIDATION DES ENJEUX ET CONSTATS

Une synthèse des constats préliminaires tirée de l'analyse urbaine a été présentée sous forme de huit enjeux :

- 1 - MISE EN VALEUR D'UNE ENTRÉE DISTINCTIVE DU CENTRE-VILLE DE GATINEAU
- 2 - SOULIGNER LE CARACTÈRE PATRIMONIAL DU VILLAGE D'ARGENTINE
- 3 - MITIGATION DES IMPACTS DE LA CIRCULATION AUTOMOBILE ET DU STATIONNEMENT
- 4 - ACCESSIBILITÉ ET PROMOTION DU TRANSPORT COLLECTIF ET DES DÉPLACEMENTS ACTIFS
- 5 - HARMONISATION DES INTERFACES PUBLIQUES ET PRIVÉES
- 6 - MISE EN RÉSEAU DES ESPACES PUBLICS ET DES ESPACES VERTS
- 7 - MISE EN VALEUR DES BERGES DU RUISSEAU DE LA BRASSERIE (4 SAISONS)
- 8 - DÉFINITION DE L'IDENTITÉ ET DE LA SIGNATURE VISUELLE DES RUES MONTCALM ET TAYLOR

ATELIER PARTICIPATIF N°1

EXERCICE 1 - VALIDATION ET BONIFICATION DES ENJEUX ET CONSTATS

Atelier 1 - Services municipaux et partenaires publics

- Pour **l'entrée de ville**, il faut entamer une réelle réflexion concertée et se questionner sur les terrains qui doivent être conservés ou vendus et vérifier avec le MTQ si la configuration actuelle de la jonction A-50/Montcalm est immuable.
- Certains enjeux actuels semblent être absents, comme la **faible proportion de déplacements piétons** dans le secteur. Malgré l'étude de mobilité en cours de réalisation, plusieurs personnes craignent que les données relatives aux accidents soient sous-représentatives de la dangerosité de l'intersection.
- La configuration et la localisation du **carrefour giratoire du boulevard Saint-Joseph** ne sont pas remises en question.
- Plusieurs intrants sont à prendre en considération, dès maintenant, à savoir le **potentiel de développement du secteur de la Fonderie**. L'ajout d'environ 1 200 logements et environ 3 000 mètres carrés d'espaces commerciaux va avoir de nombreux impacts dans le secteur, notamment sur le réseau routier.
- À l'exception du parc Jean-Dallaire, **l'offre en parcs et espaces verts est déficiente**, d'autant qu'il y a une école primaire (Pierre-Elliott-Trudeau) à proximité, identifiée comme l'un des sept projets du Lab-École.
- Plusieurs participants se demandent si les enjeux identifiés tiennent compte de **l'état actuel des infrastructures et de la faisabilité des travaux**. En effet, si on se questionne sur la pertinence de préserver le mur de soutènement le long de la berge, il faut se rappeler que sa partie plus au nord sert de collecteur pluvial. Avant toute intervention, une étude structurale devra être réalisée.
- Selon plusieurs participants, **l'enjeu de la connectivité entre les quartiers**, existants et nouveaux, et à l'intérieur même du quartier ne ressort pas dans la liste proposée. Pourtant, il faudra s'assurer de créer des liens avec la communauté et les milieux défavorisés.
- La **structure métallique qui surplombe le pont de la rue Montcalm** devra être refaite prochainement. Cet exercice peut donc être très utile pour la Ville de Gatineau pour savoir si la réfection doit se faire à l'identique ou autrement.
- Au-delà de la mise en valeur des berges du ruisseau, il faut aménager des **espaces propices au plein air** et en faire la promotion.
- Il faudrait ajouter un enjeu sur **l'axe culturel** dans le secteur et prendre en compte la volonté de pérenniser les interventions en ce sens.

Atelier 2 - Associations et groupes d'intérêts

- Les participants estiment que le **ruisseau de la Brasserie est la colonne vertébrale** du secteur. Il doit être vu comme le **moteur de développement du quartier**, d'autant plus que les plans d'eau sont des lieux attractifs. Il est primordial d'améliorer son accessibilité physique et visuelle, même si la qualité de l'eau n'est pas adéquate. Enfin, on devrait davantage valoriser le discours environnemental et mettre en place des campagnes d'information et de sensibilisation sur la **biodiversité du ruisseau**.
- Plusieurs personnes sont d'avis que si l'on mise sur le **développement d'un pôle régional culturel**, il faut limiter au maximum la circulation automobile dans le secteur, pour avoir un **centre-ville où les déplacements se font majoritairement à pied et à vélo**. Cela nécessiterait l'aménagement de stationnements incitatifs, aux entrées de ville, pour laisser les automobiles à l'extérieur.
- L'enjeu de mitigation des impacts de la circulation est validé par l'ensemble des participants, mais une nuance doit être apportée. Il serait plus juste de parler de **circulation motorisée**, puisque c'est surtout le camionnage de transit en direction d'Ottawa qui est problématique dans le secteur. La Ville de Gatineau devrait **interdire l'accès aux camions dans son centre-ville** pour limiter les dommages sur le domaine public et les nuisances sonores et visuelles pour les résidents et les commerçants du secteur.
- Par rapport à la promotion des déplacements actifs, certains participants estiment que le concept du **carrefour giratoire** fonctionne très bien dans certains pays, mais pas ici, à cause de l'é étroitesse des rues. Cet aménagement n'est pas adéquat pour **les personnes à mobilité réduite et des personnes âgées** qui le considèrent non sécuritaire, tout comme les cyclistes.
- En ce qui concerne le réseau cyclable, les participants souhaitent que l'on aménage des **pistes cyclables unidirectionnelles**, car la piste multifonctionnelle sur la portion sud de la rue Montcalm occasionne des conflits entre les cyclistes et les piétons.
- Les participants sont d'accord avec le principe de mettre en valeur les espaces publics et les espaces verts. Toutefois, ils aimeraient que la Ville de Gatineau et la Commission de la Capitale nationale soient plus proactives dans le **verdissement du centre-ville**, afin de limiter les îlots de chaleur, déjà très présents dans le centre-ville. On suggère de supprimer des espaces de stationnement extérieur, notamment en bordure du ruisseau, ou au minimum de les végétaliser.

EXERCICE 2

VISION ET ORIENTATIONS_RUE MONTCALM

ATELIER PARTICIPATIF N°1

EXERCICE 2 - VISION ET ORIENTATIONS - RUE MONTCALM

CADRE BÂTI ET TRAME VIAIRE



IDÉES COMMUNES ENTRE LES DEUX ATELIERS

- La trame viaire de la rue Montcalm, dans sa portion nord, est majoritairement influencée par le développement et la présence de l'autoroute de l'Outaouais (A50).
- Évaluer toutes les options possibles, en collaboration avec le ministère des Transports du Québec, quant à une reconfiguration voire une suppression de la bretelle de l'autoroute 50 sur la rue Montcalm, car la congestion routière est principalement due aux déplacements pendulaires aux heures de pointe du matin et du soir. Les participants parlent d'un boulevard urbain ou d'un carrefour giratoire, même si cet aménagement est moins apprécié des personnes à mobilité réduite (incluant les personnes âgées) et les cyclistes.
- Redonner à la rue un caractère de rue d'ambiance sécuritaire et conviviale qui favorise les déplacements actifs, grâce à des aménagements dignes d'une rue complète et à échelle humaine (rétrécissement de la largeur des voies de circulation afin d'élargir les trottoirs, intégration des normes d'accessibilité universelle, etc.).
- Interdire le camionnage de transit dans le secteur.
- Réduire le nombre d'espaces de stationnement hors rue le long de la rue Montcalm ou alors instaurer un principe de partage du stationnement en soirée et la fin de semaine ou une durée maximale limitée à 2 heures, pour une meilleure utilisation de ces espaces. Plusieurs participants souhaitent que les espaces de stationnement hors rue en bordure du ruisseau de la Brasserie (côté est) soient supprimés afin d'aménager une véritable promenade verte continue.

AUTRES PROPOSITIONS

- Il est suggéré de déplacer le refuge pour piétons (îlot en béton) en dehors de l'intersection A50/Montcalm, car il n'est pas jugé sécuritaire par les piétons qui l'utilisent, en raison du débit véhiculaire élevé. Les participants apprécient davantage les avancées de trottoirs qui ont l'avantage de minimiser la distance à parcourir lors de la traversée d'une rue. Certaines personnes évoquent l'idée d'avoir des traverses à étage ou souterraines.
- La portion nord de la rue Montcalm donne l'impression d'être dans une zone industrielle où l'asphalte est prédominant (présence de quatre voies de circulation) et les bâtiments de hauteurs variables. Dans ce secteur, il devient plus difficile de justifier la pertinence d'avoir un sentier culturel.
- S'assurer d'avoir une perméabilité entre les nouveaux projets de développement dans le secteur de la Fonderie et le quartier existant (village d'Argentine).
- Encourager et permettre l'installation d'ateliers d'artistes, du côté est de la rue Papineau, dans la portion nord de la rue Montcalm.
- Aménager des stationnements incitatifs, si possible souterrains, près des entrées de ville, pour limiter la circulation automobile dans le secteur.

ATELIER PARTICIPATIF N°1

EXERCICE 2 - VISION ET ORIENTATIONS - RUE MONTCALM

MOBILITÉ ACTIVE ET TRANSPORT COLLECTIF



IDÉES COMMUNES ENTRE LES DEUX ATELIERS

RÉSEAU PIÉTONNIER

- Il serait préférable que le réseau piétonnier et cyclable soit aménagé du côté sud-ouest de la rue Montcalm, donc de l'autre côté de la sortie d'autoroute. Les raisons évoquées sont multiples : la proximité avec le nouveau développement mixte situé entre le corridor du Rapibus et la rue Hanson, la sécurité des usagers aux intersections, la continuité avec la portion sud de la rue et la connexion avec la rue Taylor. La Ville étant propriétaire des terrains qui sont situés au sud-ouest de la rue Montcalm, il sera plus facile de procéder aux aménagements.
- Améliorer la perméabilité et la sécurité du corridor du Rapibus et des intersections entre la rue Montcalm et les rues Lois (ajout d'un feu piéton), et Hanson (réduire la largeur de l'intersection, côté sud-ouest).
- Aménager un lien actif le long du corridor du Rapibus.

RÉSEAU CYCLABLE

- Relier les différentes sections du réseau cyclable actuel pour avoir un réseau continu qui permet de faire le tour de l'Île de Hull. L'une des priorités est d'offrir une option pour traverser la rue Montcalm, du nord au sud, en connectant la rue Papineau à la rue Taylor.
- Prévoir une ségrégation des modes de déplacements actifs (marche à pied et vélo) pour offrir des corridors exclusifs et sécuritaires aux différents usagers afin de minimiser les problèmes de cohabitation. Il faut être en mesure d'offrir un réseau adapté si on veut promouvoir et encourager les déplacements actifs.
- Dans la mesure du possible, aménager des pistes cyclables unidirectionnelles.

AUTRE COMMENTAIRE

- Intégrer les principes d'accessibilité universelle dans tous les aménagements.

AUTRES PROPOSITIONS

RÉSEAUX PIÉTONNIERS ET CYCLABLES

- Aménager un corridor piétonnier ponctué d'art public.
- Formaliser un deuxième accès sous le pont de la rue Montcalm, du côté des Brasseurs du Temps, afin de pouvoir faire une boucle de la rue Papineau à la rue Taylor.
- Le marquage décoratif des traverses piétonnes est apprécié, car cela les rend plus visibles, bien que plusieurs d'entre elles mériteraient d'être mieux entretenues.
- Restaurer le quai piétonnier le long du ruisseau dans la portion sud de la rue.
- Prévoir deux hiérarchies pour le réseau cyclable : un pour les déplacements utilitaires et un autre pour les déplacements récréatifs.
- Prendre en considération l'arrivée de nouvelles entreprises ou bureaux dans le bâtiment de la Fonderie, dans le réaménagement des réseaux piétonniers et cyclables.
- La piste cyclable doit être prolongée dans la partie nord de la rue Montcalm afin d'être connectée à celle de la portion sud et à la future piste cyclable sur la rue Lois.
- La cohabitation entre les piétons et les cyclistes est plus difficile entre le corridor du Rapibus et la rue Papineau et sur le pont qui enjambe le ruisseau de la Brasserie, en raison de l'étroitesse du trottoir et la présence de la piste multifonctionnelle. Comme le tablier du pont semble en bon état et qu'aucune réfection n'est prévue pour le moment, certains participants proposent de l'élargir, côté sud, pour donner plus de place aux piétons et aux cyclistes.

TRANSPORT COLLECTIF

- Si la Société de transport de l'Outaouais n'a pas l'intention de prolonger la voie réservée pour les autobus, entre le corridor du Rapibus et le boulevard Saint-Joseph, cela permettrait de récupérer de l'espace dans l'emprise routière pour accorder plus de place aux modes de déplacements actifs.
- Prévoir un train léger sur le boulevard Alexandre-Taché.
- Bonifier l'arrêt d'autobus situé en face du terminus du Rapibus.

ATELIER PARTICIPATIF N°1

EXERCICE 2 - VISION ET ORIENTATIONS - RUE MONTCALM

ESPACES VERTS ET PUBLICS



IDÉES COMMUNES ENTRE LES DEUX ATELIERS

- Le secteur doit offrir une gamme intéressante d'espaces publics et d'espaces verts, en prévision des futurs développements résidentiels et mixtes à venir.
- L'ensemble des places publiques doivent être en réseau et connectées aux réseaux piétonniers et cyclables, en différents endroits.
- Le principal défi est de connecter la rue Montcalm au ruisseau de la Brasserie, actuellement peu visible depuis la rue. Il est suggéré que la zone d'espaces verts informels/en friche, située entre les rues Hanson et Taylor, au sud-ouest de la rue Montcalm, devienne un espace public ouvert qui offre une vue à 180 degrés sur le ruisseau et le centre-ville de Gatineau.

AUTRES PROPOSITIONS

- Certains participants suggèrent d'aménager un espace formel, sous la forme d'un kiosque d'accueil, qui pourrait également servir de kiosque d'information afin d'accueillir dans un même endroit les personnes qui veulent pratiquer une activité de plein air. L'espace doit être pensé pour être fonctionnel et quatre saisons, car en été il y a beaucoup de cyclistes et de randonneurs et en hiver des personnes qui viennent faire du patin sur le ruisseau de la Brasserie.
- Privilégier la plantation d'arbres au centre des bretelles d'autoroute, et non du gazon qui nécessite beaucoup d'entretien, afin de réduire les îlots de chaleur.
- Des participants présentent la carte des îlots de chaleur, produite par l'INSPQ, qui indique environ six zones à végétaliser en priorité, qui sont principalement des stationnements de surface situés entre :
 - les rues Gagnon et Charles-Bagot (côté est de la rue Montcalm);
 - les rues Sainte-Bernadette et Wright (côté ouest de la rue Montcalm);
 - les rues Wright et Wellington, de part et d'autre de la rue Montcalm;
 - entre la Fonderie et le corridor du Rapibus;
 - à l'intersection de l'autoroute 50/Montcalm/Hanson et;
 - aux deux carrefours giratoires sur le boulevard Saint-Joseph.

ATELIER PARTICIPATIF N°1

EXERCICE 2 - VISION ET ORIENTATIONS - RUE MONTCALM

AMBIANCE ET ANIMATION



IDÉES COMMUNES ENTRE LES DEUX ATELIERS

- La communauté, au sens large, doit être impliquée dans la réflexion, car les citoyens doivent avant tout s'appropriier l'espace si on souhaite que les aménagements réalisés soient pérennes et en adéquation avec les besoins de la population. Il est mentionné que les communautés portugaises et autochtones sont très présentes dans le secteur.
- Aménager un vrai corridor alliant nature et culture, en réintégrant plus d'art public dans le secteur, notamment du côté est du ruisseau de la Brasserie, sur les terrains qui appartiennent à la Commission de la Capitale nationale.

AUTRES PROPOSITIONS

- Développer un réel pôle artistique dans le secteur, qui sera attractif et dynamique pour les résidents du futur quartier Ziby, situé au sud du boulevard Alexandre-Taché.
- Avoir des animations ludiques grâce à un pont d'eau, le long du ruisseau, dans le prolongement de la rue Taylor, en direction de la rue Montcalm.
- Prévoir des aménagements avec des jets d'eau.
- Se doter d'une signature lumineuse intégrée pour avoir une uniformité dans la mise en lumière et que celle-ci soit adaptable selon les saisons. Il faudra également que la Ville se dote d'un budget d'exploitation, chaque année, pour que cette signalétique soit désormais permanente.
- Manque flagrant d'une signalétique alors qu'il s'agit de la porte d'entrée du centre-ville, donc nécessité d'ajouter des panneaux d'indications pour les éléments clés du secteur.
- Choisir un mobilier urbain qui permet d'accrocher des oriflammes.
- La structure du pont de la rue Montcalm à l'ouest de la rue Papineau est appréciée. Elle fait partie du paysage du centre-ville et pourrait même être davantage mise en valeur, donc c'est important de la conserver.
- Restaurer la fontaine des Bâtisseurs, œuvre de l'artiste Vincent Théberge érigée pour souligner le centenaire de l'ancienne ville de Hull, installée devant les terrasses de la Chaudière. C'est un espace public qui pourrait devenir très agréable si on ajoute des bancs et de la végétation.
- La ligne rouge qui souligne le sentier culturel devrait être continue et se prolonger dans la rue.
- Pour que la rue Montcalm soit une vraie rue d'ambiance, il faudrait réduire la vitesse à 30 km/heure.

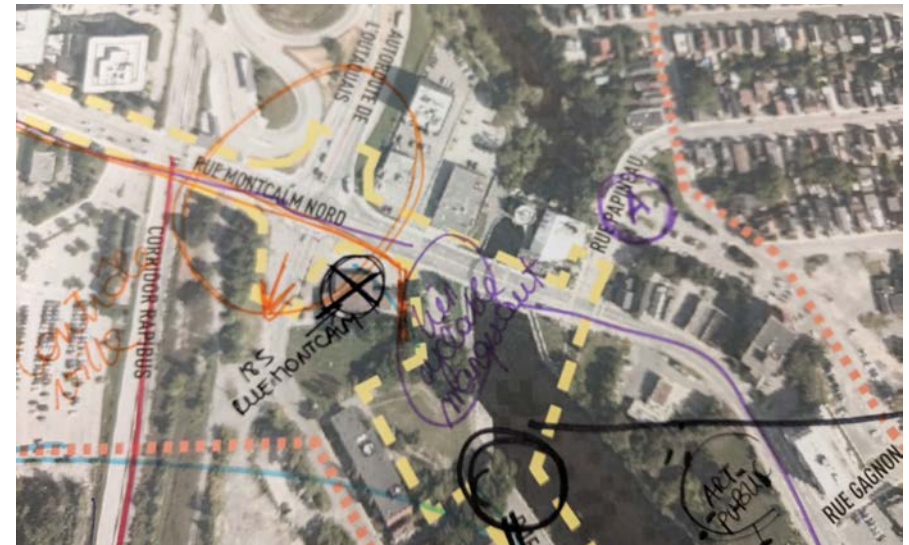
ATELIER PARTICIPATIF N°1

EXERCICE 2 - VISION ET ORIENTATIONS - RUE MONTCALM

CARTES ANNOTÉES PAR LES PARTICIPANTS



Localisation des îlots de chaleur (cercles orangés) et stationnements à supprimer



Prolongement souhaité de la piste cyclable du côté sud de la rue Montcalm et ajout d'un lien sur la rue Taylor.



Réaménagement de l'intersection Montcalm/A50 et ajout d'un corridor vert, du côté sud de la rue Montcalm



Potential de développement de l'espace situé au sud de la rue Montcalm, entre les rues Hanson et Taylor, en raison des vues sur le ruisseau

EXERCICE 3

VISION ET ORIENTATIONS_RUE TAYLOR

ATELIER PARTICIPATIF N°1

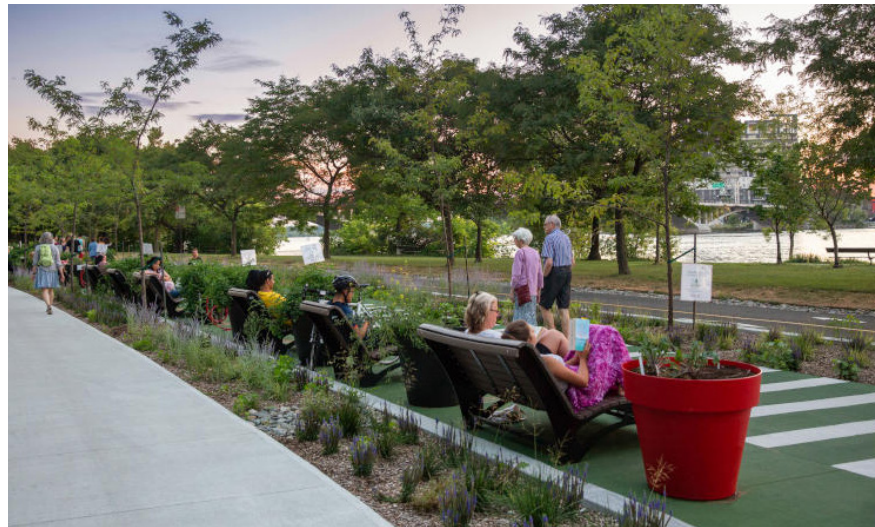
EXERCICE 3 - VISION ET ORIENTATIONS - RUE TAYLOR

CADRE BÂTI ET TRAME VIAIRE



IDÉES COMMUNES ENTRE LES DEUX ATELIERS

- La majorité des participants souhaitent que la rue Taylor soit aménagée selon les principes d'une rue partagée. Le concept néerlandais de « woonerf » est également cité en exemple, de manière à ce que les automobilistes soient forcés à réduire leur vitesse de circulation afin que les citoyens se réapproprient la rue et puissent y pratiquer des activités.
- S'assurer de respecter l'échelle locale et la tranquillité résidentielle.
- Interdire le stationnement sur rue.



Avenue Park Stanley (rue partagée), Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, ville de Montréal

AUTRES PROPOSITIONS

- Certains participants constatent que la rue Taylor, à l'approche du pont de la rue Montcalm, se termine de façon abrupte, ce qui crée de la confusion chez les automobilistes. Lors du réaménagement, il serait souhaitable d'envisager de finir la rue par un rond-point ou en cul-de-sac, comme sur la rue Hanson.
- Installer du pavé alvéolé pour limiter les îlots de chaleur.
- Mettre en valeur la porte d'entrée du secteur et la présence du secteur patrimonial Hanson-Taylor-Wright.
- Préserver la mixité sociale du quartier et en tenir compte dans le développement des nouveaux projets immobiliers et l'aménagement de l'espace public.



Woonerf de la rue Saint-Pierre, Arrondissement Le Sud-Ouest, ville de Montréal

ATELIER PARTICIPATIF N°1

EXERCICE 3 - VISION ET ORIENTATIONS - RUE TAYLOR

MOBILITÉ ACTIVE



IDÉES COMMUNES ENTRE LES DEUX ATELIERS

- Aménager un circuit pédestre (de type « boardwalk ») le long du ruisseau pour admirer le plan d'eau, qui se prolonge vers le nord, de l'autre côté de la rue Montcalm, et le sud en direction de la Maison Wright, car c'est un lieu à vocation publique difficile d'accès.
- Aménager une piste cyclable sur la rue Taylor, connectée aux rues Montcalm et Papineau, idéalement en chaussée désignée.
- Développer un réseau cyclable continu, en créant des liens est-ouest vers le futur quartier, via les rues Jean-Dallaire et le prolongement de la rue Saint-Jean-de-Bosco, pour rejoindre les autres axes cyclables existants ou à venir.
- Améliorer la cohabitation entre les piétons et les cyclistes afin de garantir des déplacements sécuritaires pour tous les usagers. S'inspirer de la rue Sherbrooke, à Magog.

AUTRE PROPOSITION

- Sécuriser l'intersection Taylor/Wright, pour tous les modes de transport, et mieux signifier le caractère local et partagé de la rue. En effet, plusieurs automobilistes ne respectent pas le sens interdit, après la traversée du pont.

ESPACES VERTS ET PUBLICS



IDÉES COMMUNES ENTRE LES DEUX ATELIERS

- La rue Taylor doit devenir le poumon vert du quartier. Il faut accroître la plantation d'arbres, par exemple des feuillus. Idéalement, les deux interfaces du ruisseau doivent se répondre et être plus vertes.
- Ajouter de la végétation en rive du ruisseau de la Brasserie.
- Pour la mise en valeur des berges et les vues sur le ruisseau de la Brasserie, les participants sont d'avis que le potentiel paysager est très fort, d'autant plus que du côté ouest (près de la rue Taylor), la Ville est propriétaire du terrain. Les participants imaginent une vraie promenade paysagère verte avec des vues sur l'autre berge et le centre-ville de Gatineau.
- Enlever le mur de soutènement, notamment la partie hors-sol, si les contraintes techniques le permettent, afin de redonner un accès physique et visuel au ruisseau de la Brasserie.

AUTRES PROPOSITIONS

- Renaturaliser les berges avec un enrochement naturel.
- Prévoir davantage d'espaces verts, communautaires et des lieux de rencontre pour les familles.
- En prévision d'un futur développement résidentiel ou mixte dans le secteur, il serait peut-être pertinent d'aménager une aire d'exercice canin.
- Arrimer la vision d'aménagement avec celle de la Commission de la capitale nationale, notamment pour le verdissement des espaces.

ATELIER PARTICIPATIF N°1

EXERCICE 3 - VISION ET ORIENTATIONS - RUE TAYLOR

AMBIANCE ET ANIMATION



IDÉES COMMUNES ENTRE LES DEUX ATELIERS

- Prévoir des zones de relaxation et de détente, des placettes publiques pour que l'espace soit plus vivant et dynamique.
- Mettre davantage en valeur le sentier culturel grâce à l'ajout d'art public, des panneaux de signalétique et d'interprétation thématiques, par exemple sur la richesse de la biodiversité dans le Ruisseau.
- Créer des liens entre les différents quartiers.



Canal Convergence, Scottsdale, Arizona, États-Unis



Spectacle Agwàtá projeté sur le ruisseau de la Brasserie



Rivière Cheonggyecheon, Séoul, Corée du Sud

AUTRES PROPOSITIONS

- Pour que le secteur devienne un véritable pôle ludique et artistique, mettre sur pied et promouvoir une programmation culturelle intéressante. Plusieurs participants citent l'exemple du spectacle multimédia et de projections d'eau Agwàtá (qui signifie «sortir de l'eau» en algonquin), projeté le long du ruisseau de la Brasserie lors du 150^e anniversaire de la Confédération.
- Maximiser les activités nautiques sur le ruisseau, par exemple avec la location d'embarcations.
- Améliorer l'éclairage de la rue, en portant une attention particulière lors de l'ajout de lumières LED, dont la couleur blanche est jugée trop froide par certains participants. L'éclairage doit participer à la mise en valeur du ruisseau (à l'année), des maisons patrimoniales tout en demeurant discret et intimiste. En ce sens, certains participants proposent de suivre les recommandations de la Réserve internationale du ciel étoilé du Mont-Mégantic.
- Être en mesure de traverser le ruisseau d'une berge à l'autre. Les participants suggèrent de s'inspirer des *stepping stone*, un chemin en roche ou en pierre souvent utilisé dans les aménagements paysagers, notamment en Corée du Sud.
- Plusieurs villes sont citées en exemple : Portland (Maine,) Lowell en banlieue de Boston (Massachusetts) et Philadelphie (Pennsylvanie) pour la Maison d'eau, un exemple inspirant pour la Maison Wright.
- Mettre en valeur les deux ponts qui jouent le rôle de porte d'entrée. Un participant suggère d'en faire des ponts fleuris, d'autant plus que leur exposition au soleil est avantageuse et la présence du ruisseau pourrait permettre d'utiliser un système d'irrigation automatisé.
- Installer des garde-corps, si possible végétalisés, du côté nord du boulevard Alexandre-Taché, pour faire écran contre le bruit, encadrer davantage le ruisseau et améliorer la vue, vers le sud, depuis le Théâtre de l'Île.

ATELIER PARTICIPATIF N°2

ATELIER PARTICIPATIF N°2

DÉROULEMENT

Les deux ateliers participatifs ont eu lieu à la Maison du citoyen, à Gatineau, le 10 décembre 2019.

OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

Sur invitation du Service de l'urbanisme et du développement durable de la Ville de Gatineau, cette activité de consultation publique avait trois objectifs :

- présenter l'énoncé de vision et les orientations d'aménagement s'y rattachant;
- énoncer la forme urbaine globale proposée pour la portion nord de la rue Montcalm, ainsi que deux options de géométrie à l'étude, soumise à la discussion et aux commentaires des participants afin d'identifier une option préférentielle;
- commenter, valider et bonifier le concept d'aménagement préliminaire proposé pour la rue Taylor.

DÉROULEMENT DES ATELIERS

Le déroulement des ateliers était identique, en matinée et en après-midi. Ils ont débuté par une présentation informative et se sont poursuivis avec deux exercices en tables rondes animées par des professionnels de l'équipe de Provencher_Roy.

1 – Mot de bienvenue

Les participants ont été accueillis et remerciés de leur participation par Mathieu Boissinot, coordonnateur de projets, au service de l'urbanisme et du développement durable de la Ville de Gatineau et Sylvain Gariépy, urbaniste et associé de la firme Provencher_Roy.

2 – Portrait du territoire

La chargée de projet adjointe, Ophélie Chabant, aménagiste pour la firme Provencher_Roy, a présenté l'énoncé de vision, les quatre grandes orientations d'aménagement, les plans d'ensemble des deux options de géométrie proposées pour la portion nord de la rue Montcalm (incluant la forme urbaine globale, les critères de design et plusieurs coupes de rues par tronçon).

3 – Discussion sur les options de géométrie de rue pour la portion nord de Montcalm

Chaque groupe de discussion devait discuter des avantages et des inconvénients par rapport aux deux options présentées et si possible choisir une option préférentielle. Chaque groupe avait à sa disposition des coupes de rues de différents tronçons de la rue Montcalm, pour annoter leurs commentaires et suggestions.

À la fin des échanges, un porte-parole de chacun des groupes a résumé les principaux éléments de la discussion, au bénéfice de l'ensemble des participants.

4 – Présentation et discussion sur le concept d'aménagement de la rue Taylor.

Madame Chabant a repris la parole après la plénière de l'exercice 1 pour présenter les grandes lignes du concept préliminaire d'aménagement de la rue Taylor en détaillant quatre zones, à l'appui de photos d'inspirations.

Les participants étaient invités à commenter le concept d'aménagement, choisir leurs photos préférées parmi celles suggérées et partager tout autre commentaire pour des fins de bonification du concept.

Pour clore l'exercice, un porte-parole de chacun des groupes a résumé, en quelques minutes, les éléments clés de la discussion de groupe, afin d'avoir un rapide aperçu des idées principales de chacune des tables de discussion.

COMPILATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

L'ensemble des commentaires et des propositions recueillis lors de l'atelier participatif est restitué de manière à faire la distinction entre les deux groupes de participants, à savoir d'une part les associations et les groupes d'intérêts rencontrés en matinée et d'autre part, les services municipaux rencontrés en après-midi.

EXERCICE 1

OPTIONS DE GÉOMÉTRIE_RUE MONTCALM

ATELIER PARTICIPATIF N°2

EXERCICE 1 - OPTIONS DE GÉOMÉTRIE - RUE MONTCALM

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT & FORME URBAINE PROPOSÉE

La portion nord de la rue Montcalm devient un boulevard urbain grâce à :

- L'implantation d'une piste cyclable aménagée et sécuritaire;
- La réduction du nombre de voies véhiculaires;
- La sécurisation des intersections;
- L'augmentation de la canopée grâce à un alignement d'arbres de grand déploiement et l'ajout de fosses de plantation;
- L'uniformisation de l'éclairage urbain;
- L'ajout de mobilier urbain;
- La définition d'un signal fort et distinctif marquant pour la traversée du ruisseau de la Brasserie.

Les principaux éléments de reconfiguration concernent :

- Le réalignement des voies de circulation;
- La réduction de la largeur des voies de circulation (3,3 mètres au lieu de 3,8 mètres);
- La suppression d'une voie de circulation en direction ouest;
- Conservation de deux voies de circulation en direction est, jusqu'à l'autoroute 50, pour permettre les virages à gauche aux intersections principales;
- La suppression du stationnement sur rue;
- La suppression de l'entrée véhiculaire est de la Fonderie;
- La redéfinition des traverses piétonnes;
- La suppression de l'îlot de virage à droite, à l'intersection A50/Hanson/Montcalm;
- L'uniformisation et élargissement des trottoirs (minimum de 2 mètres);
- L'ajout d'un lien cyclable : piste cyclable bidirectionnelle, du côté sud-ouest (option no1) / piste cyclable bidirectionnelle, du côté sud-ouest et bande cyclable unidirectionnelle, du côté nord-est, en direction ouest (option no2).



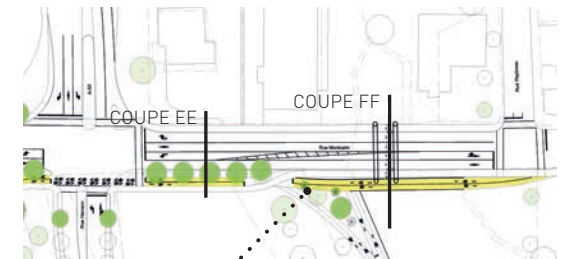
1. Promenade des Barques, Narbonne (France); 2. Fosse de plantation, Portland (États-Unis); 3. Stationnement avec pavé alvéolé de l'Instituto Cultural Tampico, Mexico (Mexique); 4. Pont de la Lande, Salaberry-de-Valleyfield (Québec)

ATELIER PARTICIPATIF N°2

EXERCICE 1 - OPTIONS DE GÉOMÉTRIE - RUE MONTCALM

PLAN D'ENSEMBLE_OPTION N01

VARIANTE AVEC PASSERELLE

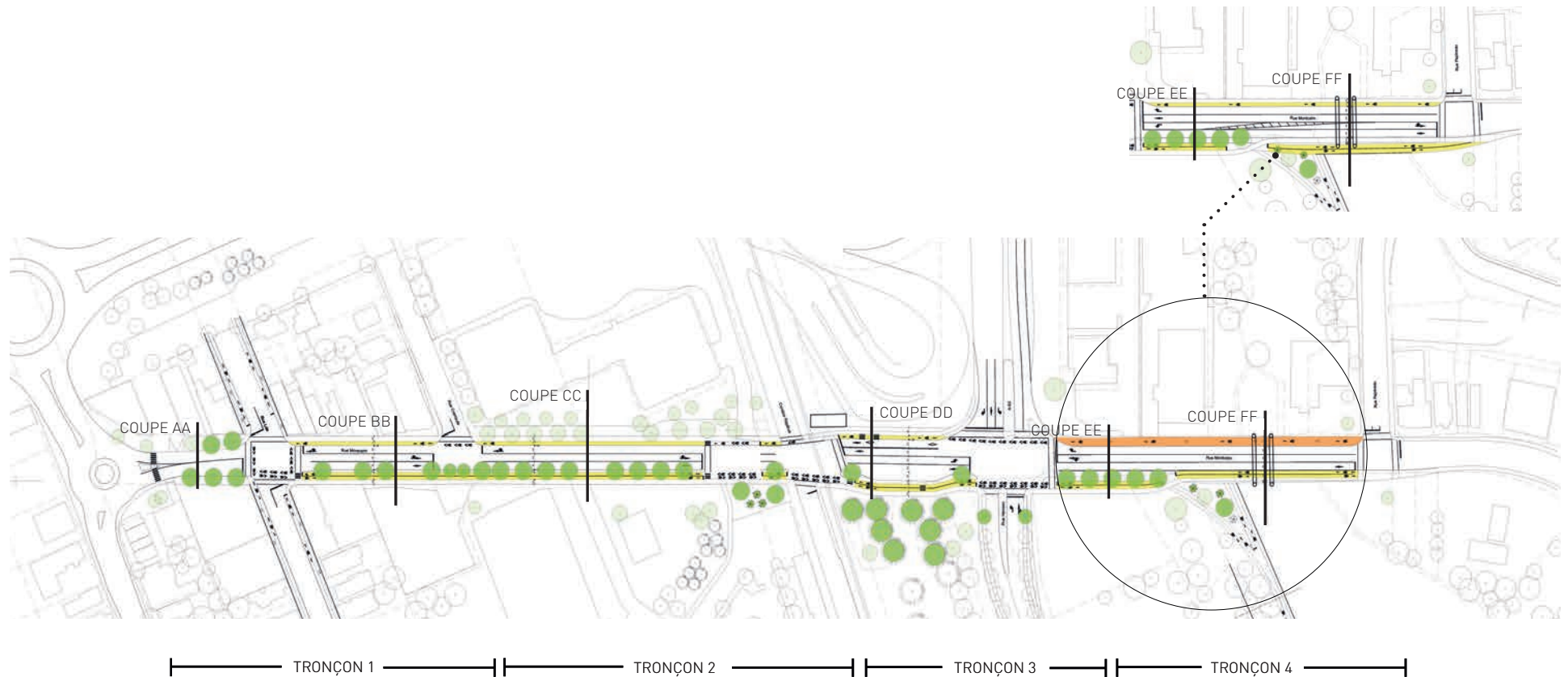


ATELIER PARTICIPATIF N°2

EXERCICE 1 - OPTIONS DE GÉOMÉTRIE - RUE MONTCALM

PLAN D'ENSEMBLE_OPTION N02

VARIANTE AVEC PASSERELLE



ATELIER PARTICIPATIF N°2

EXERCICE 1 - OPTIONS DE GÉOMÉTRIE - RUE MONTCALM

LIEN CYCLABLE

Associations et groupes d'intérêts

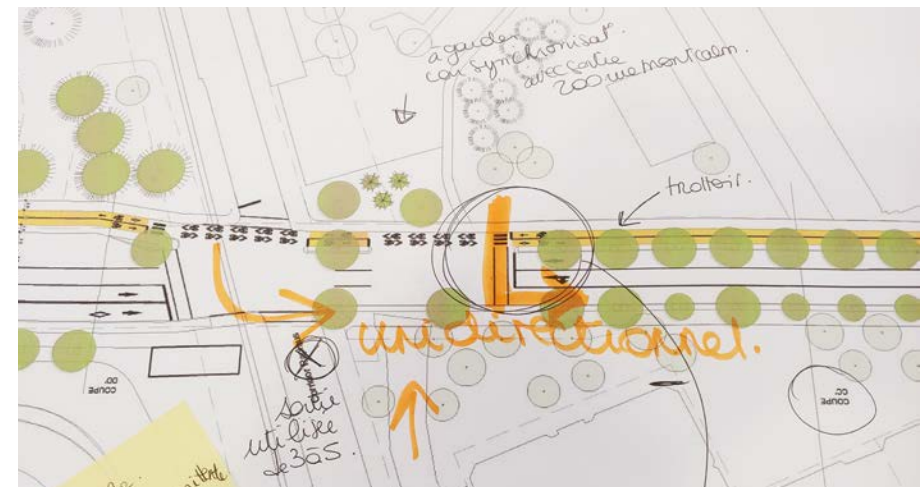
- La majorité des participants sont d'accord avec l'idée d'ajouter un lien cyclable sur la rue Montcalm Nord, mais ils ne sont pas unanimes sur le type d'aménagement cyclable à retenir.
- L'option no1 avec une piste cyclable bidirectionnelle du côté sud-ouest de la rue est l'option préférentielle de deux groupes de discussion, dont l'une souhaite également que soit évaluée la possibilité d'ajouter une piste unidirectionnelle, du côté nord-est de la rue, uniquement pour la portion entre le corridor du Rapibus et la rue Lois (tronçons 1 et 2).
- Le troisième et dernier groupe de discussion rejette les deux options proposées. Les participants sont contre l'idée que la ville de Gatineau continue d'aménager, en 2020, des pistes cyclables bidirectionnelles alors que bon nombre d'organismes et d'associations ne cessent de rappeler les inconvénients et les problèmes engendrés par ce type d'aménagement, notamment la cohabitation entre les piétons, les automobilistes et les cyclistes.



Carte annotée par les participants : l'aménagement d'un lien cyclable unidirectionnel est problématique à plusieurs égards (dénivellement plus complexe, cohabitation difficile avec la station du Rapibus, etc.).

Services municipaux

- La majorité des participants sont d'accord avec l'idée d'ajouter un lien cyclable sur la rue Montcalm Nord.
- L'option no1 avec une piste cyclable bidirectionnelle du côté sud-ouest de la rue est retenue à l'unanimité par les trois groupes de discussion. Les participants sont d'avis que cette configuration est plus sécuritaire pour les cyclistes qui n'ont pas à cohabiter avec la voie réservée aux autobus de l'autre côté de la rue. Selon eux, l'ajout d'une piste cyclable unidirectionnelle (option no2) comporte au moins deux points de conflits majeurs : l'intersection avec l'autoroute 50 et le corridor du Rapibus/présence de la station Montcalm.
- Toutefois, un des trois groupes évoque la possibilité de prévoir un accotement « non formel », du côté nord-est de la rue Montcalm après la traversée du corridor du Rapibus (en direction ouest), afin de répondre aux besoins des cyclistes utilitaires.



Carte annotée par les participants : lien cyclable bidirectionnel privilégié, mais un lien unidirectionnel peut être aménagé après la traversée du corridor du Rapibus (du côté nord-est), en direction ouest.

ATELIER PARTICIPATIF N°2

EXERCICE 1 - OPTIONS DE GÉOMÉTRIE - RUE MONTCALM

SAINT-JOSEPH AU CORRIDOR DU RAPIBUS (TRONÇONS 1 À 2)

De façon générale, les participants se sont peu prononcés sur les propositions d'aménagements pour la section comprise entre le boulevard Saint-Joseph et le corridor du Rapibus, à savoir les tronçons 1 et 2. En matinée, seul un groupe sur trois a émis des commentaires, tandis qu'en après-midi ce sont deux groupes sur trois.

Associations et groupes d'intérêts

- Un groupe suggère d'interdire le virage à gauche sur la rue Montcalm, depuis la rue Crémazie, afin d'inciter les automobilistes à utiliser la sortie du stationnement du 200, rue Montcalm, qui longe le corridor du Rapibus puisque cet accès véhiculaire est principalement utilisé à l'heure de pointe de l'après-midi, entre 15 h 00 et 17 h 00. Celle-ci étant synchronisée avec la sortie est de la Fonderie, les participants souhaitent qu'elle soit conservée au détriment de la sortie ouest. La convergence en un même point de différents usagers serait ainsi une réelle occasion pour la Ville de procéder à l'aménagement d'une large traverse piétonne et cycliste, beaucoup plus sécuritaire que celle actuelle.
- Les deux autres groupes n'ont pas émis de commentaires.

Services municipaux

- La largeur des trottoirs proposée (minimum de 2 mètres) est jugée suffisante et sécuritaire pour les piétons.
- L'enjeu de verdissement de la rue Montcalm est prioritaire d'où l'importance d'ajouter des fosses de plantations, une proposition fort appréciée des participants. Toutefois, celles-ci sont jugées beaucoup trop étroites à 1 mètre de largeur. Il est donc suggéré de les agrandir et de prévoir également des bacs de plantation afin que les arbres résistent mieux aux intempéries et au déneigement.
- Les deux groupes sont d'accord avec le principe d'uniformiser la largeur des voies véhiculaires sur l'ensemble de la rue Montcalm, mais certains participants d'une table se questionnent sur la largeur proposée de 3,3 mètres, à savoir si cela est suffisamment large pour les camions et les autobus, afin de les éloigner au maximum des piétons. Il est également suggéré que la bordure de trottoir qui sépare les piétons des automobilistes doit avoir une largeur supérieure à 0,2 mètre.
- À propos de la coupe A-A', un groupe propose de supprimer le stationnement sur rue du côté sud-ouest afin d'avoir une uniformité sur l'ensemble de la rue Montcalm, en plus de formaliser un espace de refuge pour l'arrêt d'autobus, situé du côté nord-est de la rue.
- Dans l'éventualité où une piste cyclable unidirectionnelle serait aménagée du côté nord-est de la rue (option no2), il est préférable que celle-ci soit au même niveau que la chaussée véhiculaire, de manière à ne pas mélanger les cyclistes avec les piétons et pour sécuriser les déplacements à pied.

ATELIER PARTICIPATIF N°2

EXERCICE 1 - OPTIONS DE GÉOMÉTRIE - RUE MONTCALM

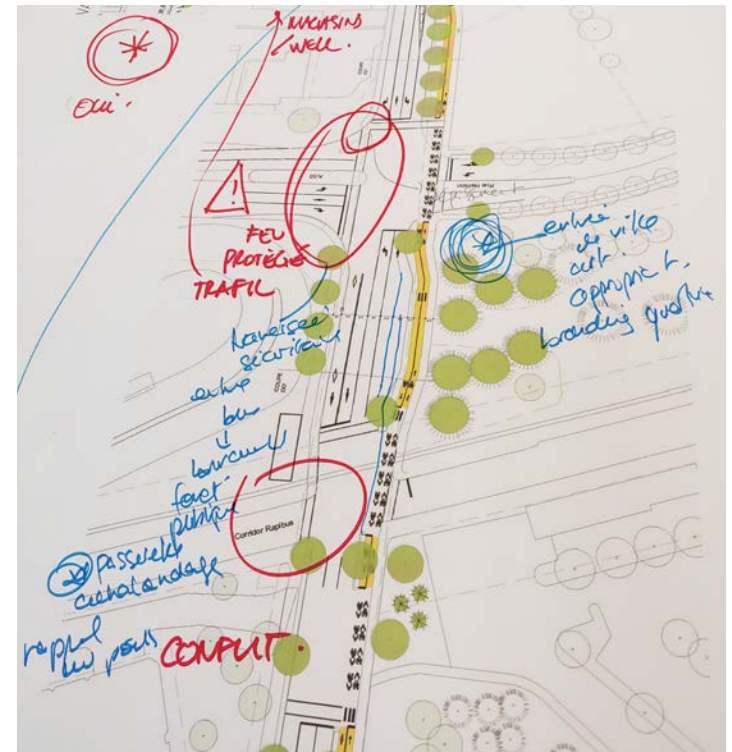
INTERSECTION A50/HANSON (TRONÇON 3)

Le réaménagement de l'intersection de l'autoroute 50 avec les rues Montcalm et Hanson (tronçon 3) est une section jugée très problématique par l'ensemble des participants. Les six groupes de discussion ont partagé avec les animateurs certaines réflexions et idées par rapport aux options de réaménagement proposées.

Associations et groupes d'intérêts

- Les trois groupes de discussion rappellent que la traversée de l'intersection de l'autoroute 50, du côté nord-est, est très problématique. Il est primordial de reconfigurer cette intersection pour la sécurité et le confort des piétons. En ce sens, certains participants sont d'accord avec l'idée de supprimer l'îlot en béton pour le remplacer par une grande avancée de trottoir, afin de réduire le temps de traverse, et d'implanter un nouveau système de gestion des feux pour mieux contrôler le virage à droite des automobilistes qui empruntent l'autoroute 50. D'autres participants sont d'avis qu'une passerelle piétonne est la meilleure façon de permettre la traversée des deux barrières physiques de la rue Montcalm (autoroute 50 et corridor du Rapibus) tandis qu'un participant émet l'idée que soit aménagé un carrefour giratoire à la sortie de l'autoroute, à l'exemple de la rue Jean-Proulx*.
- Un groupe insiste sur l'importance d'annoncer et de marquer, de façon distinctive l'entrée de ville, du côté sud, dès la sortie de l'autoroute 50.
- Un autre groupe de participants se demande s'il ne serait pas préférable de conserver deux voies de virage à gauche pour rejoindre la rue Montcalm en provenance de l'autoroute 50, en direction est, pour préserver une certaine fluidité des déplacements automobiles. Ils s'inquiètent également de l'efficacité des déplacements dans l'optique du développement futur du secteur de la Fonderie.
- Un groupe a commenté la coupe de rue D-D' (de l'option no1) en indiquant le trottoir du côté nord-est est trop large. Il serait préférable d'aménager un refuge pour les piétons avec de la végétation pour mieux délimiter l'espace, à la descente/montée de l'arrêt d'autobus. Du mobilier urbain devrait également être ajouté à cet endroit, car c'est une aire d'attente et de repos pour les piétons.

* En réponse à cette proposition, qui est du ressort du ministère des Transports du Québec et non de la Ville de Gatineau, il est rappelé aux participants que les normes applicables du MTQ n'autorisent pas ce type d'aménagement, car le passage à niveau de l'ancienne voie ferrée est trop proche de l'intersection.



Carte annotée par les participants : entrée de ville, feu protégé pour les piétons et passerelle piétonne pour traverser l'intersection de l'autoroute 50.

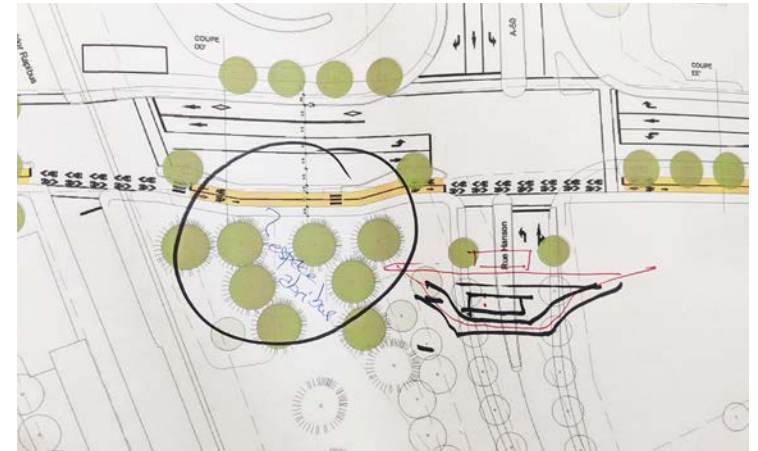
ATELIER PARTICIPATIF N°2

EXERCICE 1 - OPTIONS DE GÉOMÉTRIE - RUE MONTCALM

INTERSECTION A50/HANSON (TRONÇON 3)

Services municipaux

- À l'instar des membres d'associations et de groupes d'intérêts, les trois groupes de discussion regroupant des professionnels des services municipaux de la Ville, sont également d'avis que le tronçon 3 est le plus dangereux, mais également le plus difficile à reconfigurer.
- Ils sont d'accord avec le principe de réduire le temps de traversée des piétons à la sortie de l'autoroute 50, du côté nord-est de la rue Montcalm, afin d'augmenter leur sécurité.
- Les participants d'un groupe sont sceptiques par rapport à la cohabitation entre les cyclistes et les utilisateurs du transport collectif, sur le trottoir du côté sud-ouest, entre le corridor du Rapibus et l'intersection A50/Hanson/Montcalm. En effet, à la lecture de la coupe D-D' (de l'option no1), plusieurs personnes se demandent si l'emprise de 6,50 mètres est suffisante pour combiner un trottoir, une piste cyclable bidirectionnelle et un abribus. Cela amène l'intérêt de prévoir dans cette emprise un trottoir d'une largeur de 2 mètres à condition que cet espace soit libéré de tout obstacle : panneau de signalisation, borne-fontaine, etc.
- Également, par rapport aux propositions de coupes de rue D-D' proposées, les participants d'un autre groupe sont d'avis que l'option 2 est irréaliste pour cette section de la rue, à cause des multiples obstacles pour les cyclistes : proximité avec la voie réservée pour autobus et fort achalandage piétonnier dû à la présence de la station de Rapibus Montcalm. Il serait beaucoup trop dangereux de permettre aux cyclistes d'y circuler, que ce soit dans la rue ou sur un trottoir partagé.



Carte annotée par les participants : possible enjeu de cohabitation entre les cyclistes et les utilisateurs du transport collectif.

ATELIER PARTICIPATIF N°2

EXERCICE 1 - OPTIONS DE GÉOMÉTRIE - RUE MONTCALM

PONT ET RUE PAPINEAU (TRONÇON 4)

La section de la rue Montcalm qui se situe sur le pont qui enjambe le ruisseau de la Brasserie (tronçon 4) est la portion la plus difficile à repenser en raison de l'étroitesse de l'emprise totale disponible (18,50 mètres) et celle de la rue (12,90 mètres). Contrairement aux autres sections de rues abordées précédemment, la firme Provencher_Roy a développé des variantes d'aménagement en fonction de l'emprise actuelle disponible et avec l'ajout d'une passerelle, du côté sud-ouest, pour les options 1 et 2 (voir ci-contre les visuels utilisés lors de l'atelier participatif).

Tous les participants présents se sont prononcés sur les propositions de réaménagement afin d'identifier une configuration optimale pour cette section du boulevard Montcalm.

Associations et groupes d'intérêts

- Les trois groupes de discussion sont unanimes sur le fait de conserver la voie de virage à gauche pour rejoindre la rue Papineau, depuis la rue Montcalm. Selon eux, il est nécessaire de garder un accès direct et privilégié vers le futur quartier des Artistes, sur la rue Morin. Donc, l'option no2 dans l'emprise actuelle est rapidement rejetée par les participants.
- Une majorité de participants est favorable à l'ajout d'une passerelle, du côté sud-ouest du pont Papineau, car cela permet d'avoir une configuration de rue optimale et sécuritaire pour tous les usagers (automobilistes, cyclistes et piétons).

Services municipaux

- Il n'y a pas de consensus par rapport à la conservation ou non de la voie de virage à gauche pour la rue Papineau. Certains participants se prononcent clairement pour que cette voie demeure tandis que d'autres ne se positionnent ni pour ni contre. Toutefois, certains soulèvent un potentiel enjeu d'acceptabilité sociale si celle-ci est occultée. Ainsi, il serait peut-être opportun de prévoir une solution de gestion du virage à gauche, par un feu de signalisation prioritaire, aux heures de pointe, pour faciliter une fluidité des déplacements véhiculaires.
- Les trois groupes de discussion sont unanimes sur la nécessité d'aménager une passerelle sur le pont. C'est la seule configuration qui permet de contrer l'enjeu de cohabitation agréable et sécuritaire entre les cyclistes et les piétons. À cet égard, les options 1 et 2 proposées dans l'emprise actuelle sont écartées par les participants à cause de l'étroitesse des trottoirs du côté nord-est et la suppression de la voie de virage à gauche pour rejoindre la rue Papineau.

ATELIER PARTICIPATIF N°2

EXERCICE 1 - OPTIONS DE GÉOMÉTRIE - RUE MONTCALM

AUTRES SUGGESTIONS ET COMMENTAIRES

- Près de la moitié des participants insistent sur le fait que la circulation des camions devrait être interdite sur la rue Montcalm.
- Certains participants souhaiteraient qu'un traitement visuel au sol soit imaginé, au niveau du passage de la voie ferrée, afin d'améliorer la visibilité de cette barrière physique.
- Par rapport à la conservation de la structure métallique du pont (arches), les avis sont mitigés. Certains participants souhaitent qu'elles demeurent en place, tandis que d'autres ne voient pas d'inconvénient à ce qu'elles soient enlevées.
- Quelle que soit l'option de lien cyclable retenue, il faut veiller à assurer le prolongement naturel de ce nouvel aménagement avec le lien cyclable du côté sud de la rue Montcalm. Pour cela, quelques participants suggèrent d'observer la provenance et la destination des cyclistes afin de comprendre leur cheminement naturel.
- La reconfiguration de la largeur des voies véhiculaires est un enjeu délicat et complexe, mais le rééquilibrage du partage de la route, souhaité par l'ensemble des participants, ne doit pas se faire au détriment de la végétation, un aspect important du projet de réaménagement qui doit accorder une place de choix au verdissement du secteur.

EXERCICE 2



CONCEPT D'AMÉNAGEMENT PRÉLIMINAIRE_RUE TAYLOR

ATELIER PARTICIPATIF N°2

EXERCICE 2 - CONCEPT D'AMÉNAGEMENT PRÉLIMINAIRE - RUE TAYLOR

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT & FORME URBAINE PROPOSÉE

La rue Taylor est réaménagée en rue partagée bordée d'une promenade le long de la berge du ruisseau de la Brasserie. Elle permet de répondre à des besoins utilitaires et récréatifs grâce à :

- L'ajout d'un lien cyclable fonctionnel et sécuritaire connecté au réseau existant et futur;
- La définition d'une voie publique où tous les modes de déplacements cohabitent sans ségrégation;
- Une faible dénivellation entre la rue partagée et la promenade pour assurer une continuité dans l'aménagement;
- Des accès à l'eau aménagés le long de la promenade piétonne;
- Des zones de plantation variées à proximité du bord de l'eau;
- Un alignement d'arbres à grand déploiement pour séparer le caractère privé et public de l'espace.

Les principaux éléments de reconfiguration concernent :

- La suppression du stationnement sur rue;
- L'aménagement d'une rue partagée d'une largeur de 6 mètres;
- L'aménagement d'un espace public de type square urbain;
- L'aménagement d'une promenade piétonne en bordure du ruisseau de la Brasserie;
- L'aménagement d'une place publique sur le site du stationnement du Centre communautaire portugais Les amis unis;
- L'aménagement de points de vue et/ou d'accès à l'eau (belvédère et emmarchements);
- La suppression de la partie hors-sol du muret de soutènement;
- La maximisation de la bande tampon végétalisée en façade des résidences grâce à l'ajout d'arbres à grand déploiement et de noues végétalisées entre les entrées charretières.



1. Parc des Berges, Lyon (France); 2. Aménagement paysager du 55 Water Street - The Elevated Acre, New-York (États-Unis); 3. Promenade piétonne du Lac Paprocany, Tychy (Pologne); 4. Royal seaport, Stockholm (Suède).

ATELIER PARTICIPATIF N°2

EXERCICE 2 - CONCEPT D'AMÉNAGEMENT PRÉLIMINAIRE - RUE TAYLOR

PLAN D'ENSEMBLE



LÉGENDE :

- ① RUE PARTAGÉE ET PROMENADE PIÉTONNE
- ② SQUARE URBAIN
- ③ ACCÈS À L'EAU
- ④ PLACE PUBLIQUE

ATELIER PARTICIPATIF N°2

EXERCICE 2 - CONCEPT D'AMÉNAGEMENT PRÉLIMINAIRE - RUE TAYLOR

RUE PARTAGÉE ET PROMENADE PIÉTONNE

Les six groupes de discussion sont d'accord avec le principe d'aménager une rue partagée bordée d'une promenade piétonne, en particulier du fait que le parcours proposé est intéressant. Les commentaires partagés portent davantage sur la configuration proposée et l'aspect paysager de la proposition qui doit être davantage accentué.

Associations et groupes d'intérêts

- De manière générale, les trois groupes de discussion sont d'avis que le concept d'aménagement retenu pour la promenade devra donner à l'utilisateur une expérience champêtre et naturelle du site, avec une présence importante d'abris, de fleurs et des matériaux naturels plutôt que minéraux.
- Deux groupes de discussion rappellent que l'intersection Wright/Taylor doit être réaménagée afin de marquer officiellement le début de la rue partagée (ex.: intersection surélevée pour les automobilistes et trottoirs des deux côtés du pont pour les piétons).
- Deux autres groupes indiquent qu'il faut penser dès maintenant à prévoir une programmation d'activités qui vont prendre place le long de la promenade piétonne. La pratique d'activités, à l'année, fait partie intégrante du concept d'aménagement si la Ville souhaite que cet espace soit plus animé et dynamique.
- Un groupe précise qu'il faut assurer une continuité du lien cyclable vers le nord (rue Montcalm) et signifier très clairement que les cyclistes sont les bienvenus sur la rue Taylor.
- Un autre groupe propose que le terrain et que le futur développement à l'angle des rues Hanson, Montcalm et Taylor ait une vocation culturelle, dans la continuité de la rue Taylor et sa promenade piétonne et en lien avec l'idée d'axe culturel Montcalm.

Services municipaux

- Globalement, les représentants des services municipaux partagent les mêmes commentaires que les représentants des associations et des groupes d'intérêts, que ce soit sur la continuité du lien cyclable vers le nord et l'importance de végétaliser beaucoup plus la promenade piétonne, afin que l'aspect naturel des lieux soit préservé.
- Ainsi, au moins deux groupes de discussion sur trois suggèrent que l'accès véhiculaire de la rue partagée s'arrête à mi-chemin, à la hauteur du stationnement du centre communautaire portugais. La section plus au nord serait exclusivement dédiée aux piétons et aux cyclistes.



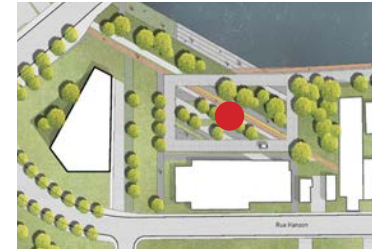
Exemple d'aménagement soulevé par un participant
Promenade du Lac des Nations, Sherbrooke, Canada

ATELIER PARTICIPATIF N°2

EXERCICE 2 - CONCEPT D'AMÉNAGEMENT PRÉLIMINAIRE - RUE TAYLOR

SQUARE URBAIN

Les six groupes de discussion se sont prononcés sur le square urbain. De prime abord, ce type d'espace public est apprécié par l'ensemble des participants, mais plusieurs éléments ont fait l'objet de propositions d'améliorations, notamment sur la forme proposée, l'emprise au sol et son aspect trop urbain qui s'harmonise mal avec l'environnement immédiat.



Associations et groupes d'intérêts

- L'emplacement prévu pour le square urbain est intéressant aux yeux des participants, mais il est primordial de limiter au maximum la présence des voitures, pour que cet espace soit avant tout un lieu d'animation aménagé en priorité pour les piétons et les cyclistes.
- Les trois groupes de discussion suggèrent de revoir la dimension proposée pour le square urbain, car sa taille est surdimensionnée par rapport à l'environnement dans lequel il s'insère. L'aménagement de cet espace public doit être cohérent et complémentaire avec le bâtiment de la Filature situé en arrière.
- Tous les participants mentionnent que l'aspect plus minéral du square s'intègre plus ou moins bien dans le parc qui est plus naturel.

Services municipaux

- Les trois groupes de discussion partagent des commentaires similaires à ceux entendus en matinée, à savoir la dimension démesurée du square urbain, bien que la localisation choisie pour ce type d'espace public soit optimale, en raison de sa proximité avec la rue Montcalm et le ruisseau de la Brasserie. Plusieurs personnes y verraient un futur lieu d'exposition, visible depuis la rue Montcalm.
- Les participants considèrent que le square doit être aménagé en prenant en considération, dès maintenant, les besoins d'agrandissement de la Filature. L'aménagement final qui sera retenu devra également être cohérent et complémentaire avec la programmation événementielle proposée par la Filature.
- De plus, un groupe insiste pour que la piste cyclable demeure accessible en tout temps, y compris pendant la tenue d'événements dans le square urbain.

ATELIER PARTICIPATIF N°2

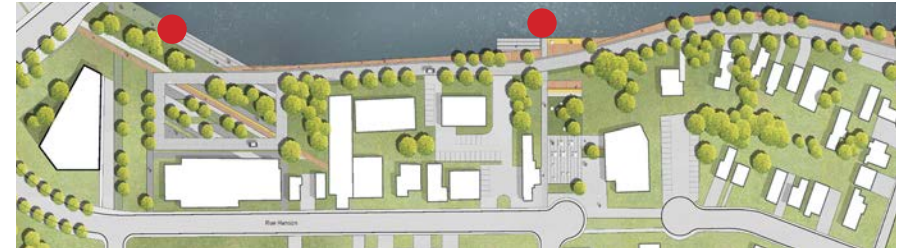
EXERCICE 2 - CONCEPT D'AMÉNAGEMENT PRÉLIMINAIRE - RUE TAYLOR

ACCÈS À L'EAU

Cinq groupes de discussion sur un total de six groupes se sont prononcés sur les accès à l'eau proposés dans le concept d'aménagement préliminaire, soit trois en matinée et deux en après-midi.

Associations et groupes d'intérêts

- La majorité des participants aime le principe des accès à l'eau. Il s'agit d'une demande faite à de nombreuses reprises, et ce depuis de nombreuses années : redonner un accès physique au ruisseau de la Brasserie. Seul bémol, certains trouvent la proposition trop timide et aimeraient que les accès soient beaucoup plus nombreux le long de la promenade piétonne, notamment pour que les citoyens puissent se rapprocher de l'eau.
- Les participants rappellent, à juste titre, que les accès à l'eau doivent absolument être accessibles universellement. De plus, il serait judicieux de formaliser une traverse entre les deux rives, accessible à l'année, idéalement près du pont de la rue Montcalm.
- Certains participants suggèrent d'aménager une scène flottante par-dessus le ruisseau de la Brasserie.

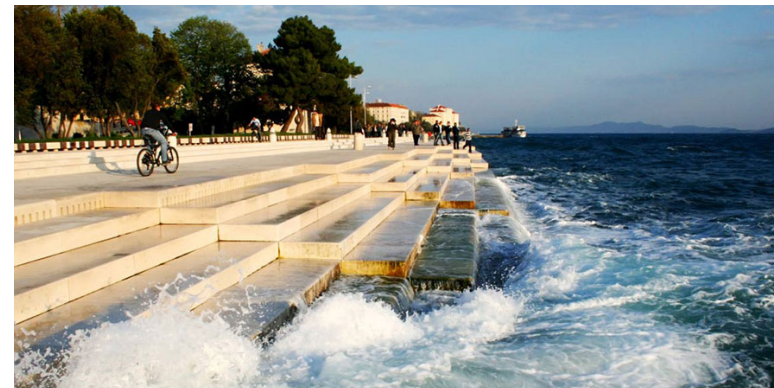


Services municipaux

- Les deux groupes de discussion sont d'avis que les accès à l'eau proposés sont intéressants et situés à des endroits qui sont stratégiques.
- Les deux types d'accès suggérés (emmarchement et belvédère) sont appréciés, car ils offrent un rapport à l'eau différent et donc plusieurs expériences pour les usagers de la promenade piétonne. Cependant, quelques participants sont d'avis que le site et ses aménagements devraient être accessibles universellement.



Référent apprécié par les participants.
Cadi Park Wharf, Sydney, Australie.



Référent apprécié par les participants.
Orgues marins, Zadar, Croatie.

ATELIER PARTICIPATIF N°2

EXERCICE 2 - CONCEPT D'AMÉNAGEMENT PRÉLIMINAIRE - RUE TAYLOR

PLACE PUBLIQUE

La place publique a fait l'objet de discussions d'un groupe le matin et de trois groupes l'après-midi. La pertinence de la place publique ou de sa forme est remise en question par certains participants, d'une part, car le square proposé fait déjà office de place publique et que l'animation du secteur devrait y être concentrée. D'un autre côté, les participants mentionnent l'importance de ce point de repère ainsi que la présence d'une meilleure offre d'espaces publics dans le quartier.

Associations et groupes d'intérêts

- Quelques participants ont fait mention que le site devrait plutôt proposer un parc familial, de proximité incluant une animation douce. Ce parc se présenterait comme une extension du parc Jean-Dallaire, qui se trouve à proximité du site.
- Les autres participants ne se sont pas exprimés sur la place.



Référent apprécié par les participants.
Place publique, Poznan, Pologne



Services municipaux

- Quelques participants proposent de remplacer la place publique par un lien végétalisé vers la promenade afin de concentrer les activités et l'animation du site dans le square.
- Certains y voient, au contraire, la présence d'un point de repère important, en particulier si la rue partagée se termine à cet endroit. Par ailleurs, la place viendrait bonifier l'offre d'espaces publics dans le quartier.

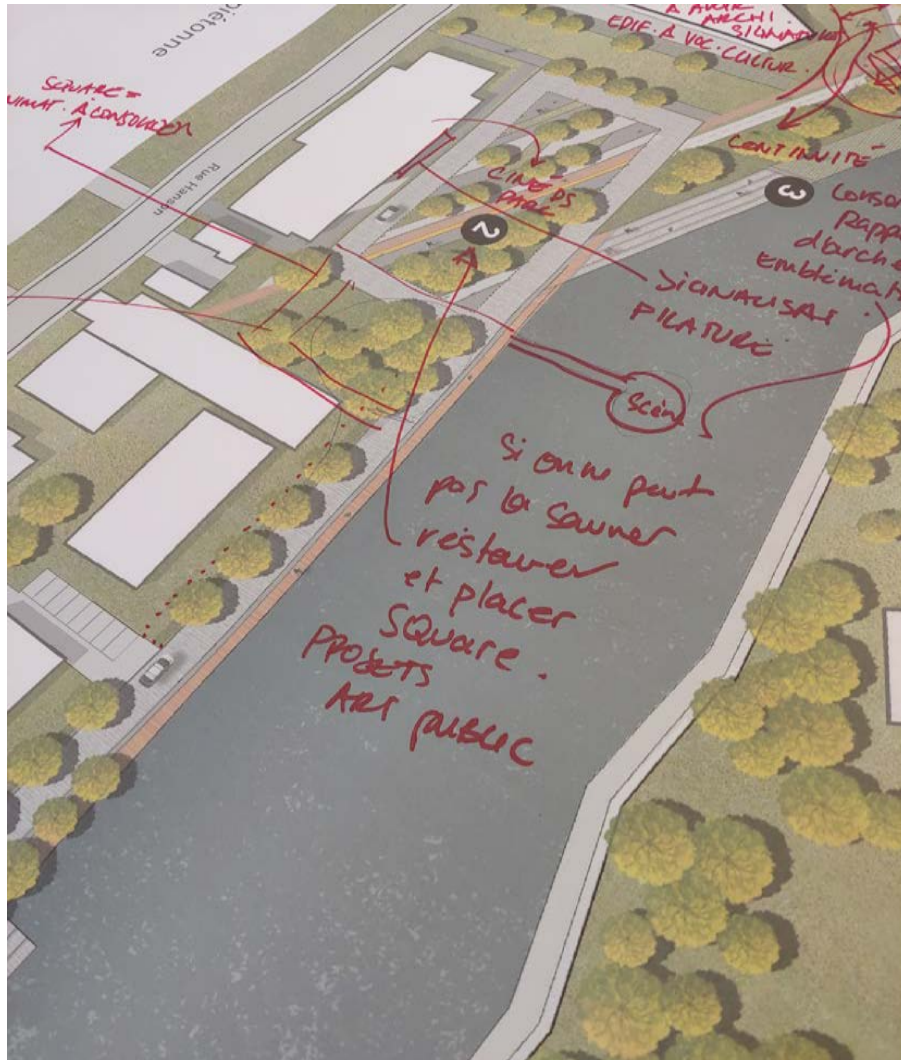


Référent apprécié par les participants.
Seaport Harbor Way, Boston, États-Unis

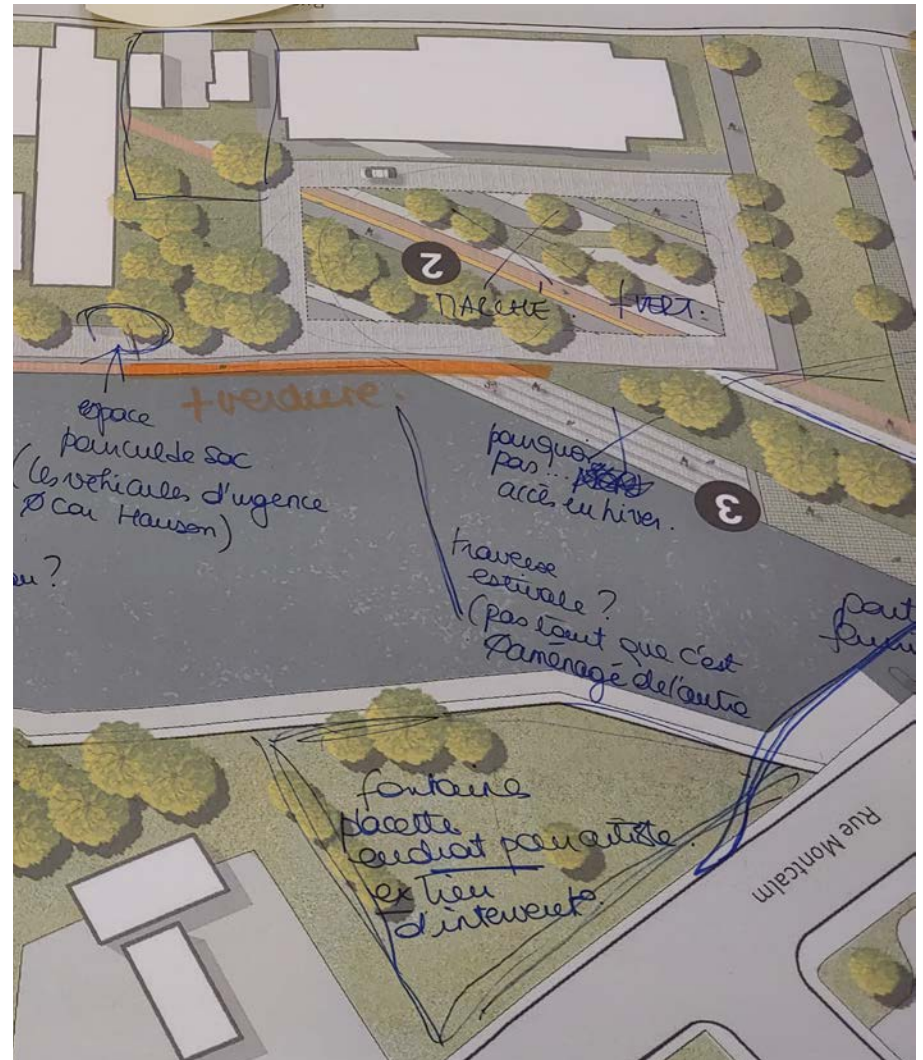
ATELIER PARTICIPATIF N°2

EXERCICE 2 - CONCEPT D'AMÉNAGEMENT PRÉLIMINAIRE - RUE TAYLOR

CARTES ANNOTÉES PAR LES PARTICIPANTS



Proposer une signature distinctive pour la façade arrière de la Filature et aménager une scène qui surplombe le ruisseau de la Brasserie dans le prolongement du square urbain, qui sera un endroit animé et vivant.



L'espace situé en arrière de la Filature doit être réservé pour les déplacements actifs, donc la rue partagée devrait s'arrêter plus au sud, à la hauteur du stationnement du centre communautaire portugais. Les participants souhaitent que le square urbain soit remplacé par un espace davantage végétalisé.

ATELIER PARTICIPATIF N°2

FAITS SAILLANTS

La présente section met de l'avant les faits saillants de l'ensemble des discussions. Ils sont les suivants :

RUE MONTCALM

1. Implanter une piste cyclable efficace et sécuritaire. La piste cyclable bidirectionnelle apparaît comme l'option la plus logique. L'ajout d'une piste unidirectionnelle comporte au moins deux points de conflits majeurs, à savoir l'intersection avec l'autoroute 50 et le corridor du Rapibus. Prévoir un accotement non formel sur le côté nord de la rue Montcalm serait une alternative intéressante à la piste unidirectionnelle.
2. Adoucir la circulation routière sur la rue Montcalm en laissant plus de place pour les déplacements actifs et collectifs, en diminuant l'espace prévu pour l'automobile et en empêchant la circulation de véhicules lourds.
3. Assurer que les intersections soient sécuritaires et fluides en considérant la cohabitation avec les transports actifs et collectifs.
4. Ajouter une passerelle sur le pont de la rue Montcalm afin d'assurer le passage plus fluide pour la piste cyclable et l'appropriation des lieux par les piétons.
5. Transformer la rue Montcalm en boulevard urbain où le verdissement est au cœur de l'aménagement. La largeur des voies ne doit pas affecter le verdissement et les fosses doivent être adaptées.

ATELIER PARTICIPATIF N°2

FAITS SAILLANTS

RUE TAYLOR

1. Offrir une rue partagée et une promenade avec un caractère champêtre, où la végétation occupe une place importante et y mettre de l'avant les déplacements actifs en limitant la circulation automobile (en créant un rond-point à la hauteur du centre communautaire portugais).
2. Assurer que les aménagements permettent une variété d'activités et d'événements cohérents et complémentaires entre la promenade, le square et la placette du centre communautaire portugais et qu'ils invitent la population à s'approprier le site durant toute l'année.
3. Créer un square urbain qui s'intègre harmonieusement au site et en complémentarité avec le bâtiment de la filature et ses activités.
4. Multiplier les accès à l'eau en tenant compte des besoins en matière d'accessibilité universelle.
5. Concevoir une signature visuelle harmonieuse de la promenade entre les différents aménagements.

**CONSULTATION PUBLIQUE
EN LIGNE**

CONSULTATION PUBLIQUE EN LIGNE

DÉROULEMENT

L'activité de consultation en ligne a eu lieu sous forme de webdiffusion et était accessible via la plateforme de consultation publique de la Ville de Gatineau. La formule virtuelle a été privilégiée en raison de la COVID-19. L'activité était ouverte à tous et s'est déroulée le 26 novembre 2020 de 18h30-21h00.

OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

L'objectif de l'activité était de présenter le concept préliminaire du réaménagement des rues Taylor et Montcalm et de permettre aux participants de réagir en posant une question ou en émettant un commentaire en vue d'une bonification et d'un raffinement du concept.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Le déroulement de l'activité a comporté une séance de présentation suivie d'une période de questions/commentaires.

1 – Mot de bienvenue

Les participants ont été accueillis et remerciés de leur présence par l'animateur de la séance Sylvain Gariépy, urbaniste et associé de la firme Provencher_Roy. Le conseiller du district Hull-Wright M. Cédric Tessier a effectué un mot de bienvenue.

2 – Présentation de la mise en contexte

Mathieu Boissinot de la Ville de Gatineau a ensuite présenté la mise en contexte du projet: le mandat, ses étapes, les enjeux et les opportunités du secteur, ainsi que les activités participatives entreprises dans le cadre du mandat. Par la suite, il a abordé

le contexte de planification du secteur, le contexte d'insertion ainsi que le portrait du secteur. Enfin, il a présenté les conditions de mobilité, un bref rappel des composantes d'intérêt patrimonial et des espaces verts.

3 – Présentation du concept préliminaire

Julie Bergeron, aménagiste chez Provencher_Roy a présenté le concept d'aménagement urbain des rues Taylor et Montcalm. Dans un premier temps, elle a rappelé la vision pour le secteur, les lignes directrices et les orientations du projet. Par la suite, elle a expliqué le projet dans son ensemble puis dans le détail, par tronçon (rue Montcalm) ou sous-secteur (rue Taylor), le tout accompagné d'éléments visuels pertinents à la compréhension des participants.

4 – Période de discussions et de commentaires

À la fin de la présentation, l'animateur s'est chargé de poser les questions du public et de mentionner à tous les commentaires reçus. M. Boissinot et Mme Bergeron se sont chargés de répondre aux questions afin d'éclaircir certains éléments.

5 - Participation en différé

Afin de permettre à tous les citoyens n'ayant pu être présents à la rencontre de prendre connaissance du projet et de s'exprimer vis-à-vis celui-ci, la présentation a été mise en ligne sur le site Web de la Ville de Gatineau. Ainsi, les citoyens pouvaient transmettre leurs questions ou leurs commentaires additionnels directement à la Ville.

COMPILATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

L'ensemble des commentaires a été restitué ci-contre alors que les questions additionnelles ont été répondues par la Ville de Gatineau.

CONSULTATION PUBLIQUE EN LIGNE

RÉSULTATS

PARTICIPATION EN CHIFFRES

- **89** personnes présentes à la consultation publique;
- **46** commentaires transmis pendant l'activité;
- **110** questions transmises pendant l'activité;
- **3** commentaires additionnels transmis après l'activité.

COMMENTAIRES SUR L'ENSEMBLE DU PROJET

Un grand nombre de commentaires transmis étaient très positifs et enthousiastes face au projet présenté dans son ensemble :

« This plan looks very beautiful and safer for people without cars or who would like to move away from using cars! »

« De façon générale, le projet présenté représente une nette amélioration. Le seul reproche est qu'on voudrait que vous alliez encore *plus* loin ! Bravo et continuez fort ! »

« Beau projet. Nos félicitations ! ».

« Merci beaucoup. Concepts très intéressants. Bon succès ! ».

« Bravo ! Beau travail ! Bonne continuation ! ».

« Bravo ! Bravo ! Bravo ! On a vraiment hâte que ce beau projet voie le jour ! Ça va être tellement agréable ! Merci ! ».

Au regard de l'ensemble du projet, les participants se sont exprimés sur l'inclusivité et l'accessibilité, son intégration dans le cadre du réaménagement du centre-ville, ainsi que son potentiel du côté du développement durable et de la biodiversité.

Inclusivité et accessibilité

Un commentaire propose d'évaluer le niveau d'inclusivité du projet au regard des personnes sous-représentées et des groupes plus vulnérables (étude de l'ADS+). On souhaite s'assurer que sont considérés leurs besoins, incluant ceux des personnes ayant une déficience visuelle, par le biais de stratégies pour assurer l'accessibilité universelle aux aménagements.

Intégration du projet dans le centre-ville

Certains participants se questionnent sur l'intégration du projet Taylor/Montcalm dans le cadre du redéveloppement du centre-ville, en particulier du côté de la Fonderie. Une autre participante souhaite

que se précise l'intégration du bâtiment au coin des rues Hanson et Montcalm dans le cadre de la vision du projet. Il est aussi mentionné qu'il semblera difficile de concilier la qualité de vie du centre-ville et son dynamisme avec la présence de véhicules lourds sur la rue Montcalm. L'on demande à ce qu'une étude sur l'exclusion du transit véhiculaire en lien avec le camionnage soit effectuée par la Ville. D'ailleurs, l'appellation « boulevard urbain » semble susciter un enjeu. Une autre question se pose au sujet de l'intégration du projet en lien avec les aménagements prévus sur les terrains de la CCN (Commission de la capitale nationale).

Développement durable et biodiversité

De nombreux commentaires consistent en la proposition de stratégies de création d'un réseau favorisant la biodiversité dans l'ensemble du projet. On propose notamment d'inclure des espèces



Perspective visuelle de la rue Montcalm, présentée aux participants, Provencher_Roy

CONSULTATION PUBLIQUE EN LIGNE

RÉSULTATS

indigènes, favorisant la biodiversité et de créer des conditions favorables à la présence d'une faune (nichoirs, mangeoires, etc.). Les citoyens aimeraient voir également des aménagements nourriciers, tels que des platebandes comestibles pouvant être cultivées pour les banques alimentaires. Dans le même sens, les aires gazonnées pourraient être composées de couvre-sols écologiques.

Toponymie

La toponymie est importante dans le cadre du projet, aux yeux des participants, pour doter le centre-ville d'une identité propre. À titre d'exemple, on propose de nommer les ponts des rues Montcalm et Wright. Une autre proposition mentionnée est d'employer le terme « Carré Taylor » plutôt que Square.

COMMENTAIRES SUR LA RUE MONTCALM

La majorité des commentaires qui portaient sur la rue Montcalm abordaient la géométrie de la rue ainsi

que la mobilité active et collective.

Géométrie de la rue

Plusieurs participants mentionnent leur accord avec le retrait de voies de circulation sur Montcalm dans la portion au nord de la rue, afin de faire plus de place aux autres modes de transport, mais aussi pour doter Montcalm d'une identité de « centre-ville » :

« Le retrait des voies de circulation sur la rue Montcalm est une excellente idée. En tant que cycliste, je suis très contente de voir l'effort de créer de nouvelles voies cyclables ».

« Un centre-ville ne gagne pas à s'organiser pour que les gens puissent en sortir le plus rapidement possible. Ces aménagements rendent le lieu intéressant pour y rester, y consommer, y vivre. Une voie de moins pour les voitures fait gagner à ce niveau, en plus

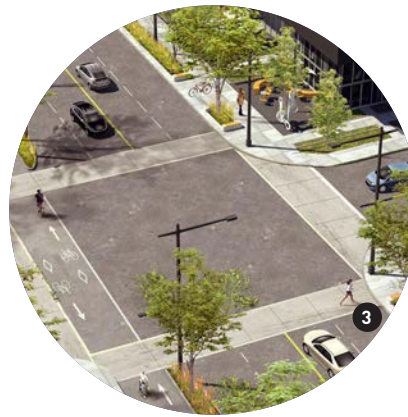
de rétablir l'équilibre dans le partage de l'espace public ».

Un participant s'inquiète cependant du niveau de service pour la circulation routière en mentionnant que la circulation est déjà difficile aux heures de pointe. Un autre participant invite à considérer les liens et les connexions cyclables avec le réseau existant à proximité du projet.

Il est également proposé de réduire au maximum la largeur des voies véhiculaires sur la rue Montcalm afin de faire davantage de place aux modes de transport alternatifs à la voiture et ainsi inciter à la réduction de la vitesse de circulation. La Ville a mentionné qu'une largeur des voies de 3,5 mètres est prévue en raison de la circulation pour le camionnage de transit et les autobus. Cependant, il est précisé par un participant que 3,5 mètres semble trop large en particulier du fait que, selon celui-ci, d'autres modèles de réussite font état de voies moins larges. Cette réduction des voies mènerait vers une meilleure sécurité et une vitesse de circulation moins élevée des véhicules.

Un autre commentaire propose de retirer la voie de virage à gauche sur la rue Papineau afin d'améliorer les conditions de la traversée du pont et d'éviter la présence de trafic pénétrant dans un quartier résidentiel.

Un participant souhaite que soit replacée la bande de végétation qui se trouve du côté sud de la rue Montcalm et à l'est de l'A.50 entre les cyclistes et les voitures comme dans la portion au nord de la rue, plutôt qu'entre les cyclistes et les piétons. Il est à noter que cette configuration a été proposée ainsi afin de permettre un alignement des voies de circulation à l'arrivée du pont et de la passerelle.



Précédents montrés lors de la présentation / 1: Noue paysagère sur rue, New Jersey, É.-U. 2: Promenade des Barques, Narbonne, France 3: Route de l'église, Québec, Canada

CONSULTATION PUBLIQUE EN LIGNE

RÉSULTATS

Mobilité active et collective

Certains participants attendent que soit aménagée une piste cyclable depuis longtemps et se demandent quand ils pourront l'emprunter :

« Comment allez-vous vous assurer que les aménagements proposés verront le jour ? Est-ce que le coordinateur vélo de la ville sera impliqué à chaque étape du processus ? »

En effet, un autre participant mentionne que de circuler à vélo sur Montcalm est actuellement « terrifiant », en particulier du côté de l'intersection de l'A50.

Il est également mentionné d'éviter les entrées charretières en angle qui provoquent des enjeux de sécurité l'hiver avec la présence de glace sur les trottoirs. Plusieurs propos mentionnent vouloir trouver des moyens d'augmenter la sécurité des piétons sur les trottoirs.

Au sujet de la passerelle piétonne sur le pont de la rue Montcalm, un participant mentionne que cela représente un bon coup dans le projet proposé :

« Quelle bonne idée d'ajouter une passerelle sur le ruisseau de la Brasserie tout près du pont actuel. Cette nouvelle passerelle va rendre la marche plus agréable entre les deux rives du ruisseau de la Brasserie »

Une autre participante propose cependant de l'abaisser au niveau de l'eau pour mieux connecter les deux rives au niveau des aménagements.

COMMENTAIRES SUR LA RUE TAYLOR

Les commentaires positifs sur le concept de la rue Taylor sont nombreux et les participants ont beaucoup apprécié les aménagements de la rue Taylor :

« Quel beau concept de rue partagée pour Taylor. C'est le jour et la nuit entre la rue actuelle qui est triste et ce que vous proposez. De la rue Taylor on pourra enfin bien voir le ruisseau de la Brasserie. Bref, ce que l'on nous présente ce soir s'avère vraiment intéressant et va mettre en valeur ce secteur. J'ai bien hâte d'aller marcher sur la nouvelle rue Taylor ».

Ils offrent également des commentaires afin de bonifier le projet au regard des infrastructures, des matériaux et du mobilier, des équipements, de

l'animation des lieux, de la circulation ainsi que des accès à l'eau et de la berge.

Infrastructures

Les infrastructures du côté de la rue Taylor ont fait l'objet de plusieurs discussions. D'abord, il est souhaité que les infrastructures d'aqueduc soient modernisées sur la rue Taylor, car la qualité de l'eau approvisionnée ne semble pas de qualité. L'on propose également de restaurer la rivière qui a été canalisée dans le collecteur de la rue Taylor. Enfin, plusieurs participants riverains souhaitent que le réseau électrique soit enfoui.

D'autres mentions font état d'une inquiétude au sujet de l'impact des travaux sur la fondation des habitations à proximité du projet de la rue Taylor, qui sont âgées.

Par ailleurs, un participant mentionne que trop



Perspective visuelle de la rue Taylor présentée aux participants, Provencher_Roy

CONSULTATION PUBLIQUE EN LIGNE

RÉSULTATS

souvent, les véhicules en provenance de la rue Wright arrivent rapidement à l'intersection Taylor, et celui-ci dénote des enjeux de sécurité, de signalisation et de lisibilité de ce secteur. Un traitement particulier à cet endroit serait souhaitable :

« Trop de véhicules, sur la rue Wright virent de bord dans la piste cyclable. La signalisation aux coins des rues Wright et Taylor effraie les automobilistes. J'espère que nous simplifierons la signalisation. Less is more ».

Plus encore, selon celui-ci, la rue Wright, de la rue Hanson au pont, devrait être intégrée au projet en tant que rue partagée, pour remédier à la situation.

Matériaux et mobilier

Un participant s'interroge sur la durabilité du bois et des coûts relatifs à son entretien. Il est également

discuté de veiller à ce que le pavé soit sécuritaire l'hiver lorsqu'on roule à vélo. Il est également proposé de prévoir à certains endroits un abri de sorte à pouvoir utiliser les espaces en cas d'intempéries. Au niveau du mobilier, une participante apprécie le souci d'avoir intégré du mobilier adapté aux personnes à mobilité réduite. Concernant l'éclairage, une demande a été faite par plusieurs participants afin de réduire autant que possible la pollution lumineuse et d'éviter l'usage de DELS bleuté ce qui pourrait nuire au sommeil des résidents. En fait, un éclairage chaleureux et ambré serait souhaitable le long de la promenade afin de préserver son caractère ancien et historique. Il est aussi proposé de miser sur des aménagements créés par les artistes locaux (mobilier, aménagements, matériaux, etc.) :

« Il serait intéressant d'impliquer des artistes dans la conception et construction du mobilier ».

Équipements

Un participant souhaite bénéficier d'un équipement de gym urbain / trekfit dans les aménagements proposés. Une autre proposition mentionne le fait d'utiliser un conteneur décoré et aménagé pour « l'espace patin ».

Animation culturelle et commerciale

Les organismes du milieu communautaire et culturel mentionnent vouloir être impliqués dans la réalisation du projet notamment en ce qui concerne la programmation des espaces qui seront réaménagés, tout en bénéficiant d'un soutien de la Ville. Cependant, à cet égard, l'on demande également de veiller à ne pas générer trop de nuisances (bruit et achalandage) sur les rues voisines résidentielles.

Une autre participante aimerait voir des petits commerces ou cafés ponctuer la promenade afin d'animer l'espace alors qu'une autre propose de créer un programme pour attirer les commerces à s'installer dans les bâtiments mixtes afin d'animer l'espace. Dans le même sens, on souhaite que les organismes s'y établissant cadrent avec le projet.

Circulation et transit

Une participante propose de fermer définitivement le rond-point devant le Centre portugais les amis unis afin que le quartier ne devienne pas une aire de transit vers le boul. Alexandre-Taché, en particulier avec le prolongement éventuel de la rue Saint-Jean-de-Bosco. Un autre se demande s'il serait possible d'autoriser la circulation véhiculaire sur la rue Taylor uniquement aux résidents de la rue.



Perspective visuelle de la rue Taylor présentée aux participants, Provencher_Roy

CONSULTATION PUBLIQUE EN LIGNE

RÉSULTATS

Accès à l'eau et berge

Certains participants soulèvent l'enjeu de la qualité de l'eau et de la contamination du ruisseau. Ils indiquent que les activités aquatiques (canot, SUP, etc.) seraient les bienvenues et animeraient le ruisseau. Il faudrait toutefois trouver des solutions aux enjeux de contamination du ruisseau :

« On voit de temps en temps des gens en canot, en SUP, et même parfois se baigner dans le ruisseau. Il y aura certainement une augmentation de ce type d'activités. Ce serait bien que la ville se penche sur la décontamination de l'eau du ruisseau, car ce serait un très bel atout pour le centre-ville. »

Par ailleurs, plusieurs commentaires ont été soulevés au regard de la renaturation de la berge, à savoir pour quelle raison celle-ci n'a pas été retenue, entre les rues Wright et Montcalm. Il s'agit d'une promenade riveraine, car sous celle-ci se trouve un collecteur d'eau pluviale qui nécessite une réfection. Ainsi, ces travaux nécessiteront un mur de soutènement ce qui rend complexe l'aménagement d'une berge naturelle.

Par contre, un participant propose tout de même qu'une renaturation soit faite de l'autre côté du mur et de la promenade pour ajouter un côté plus champêtre au projet.

COMMENTAIRES SUR LA FORMULE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Plusieurs participants ont formulé des commentaires au regard de la formule de consultation, la présentation et les réponses formulées :

« Merci beaucoup ! Consultation bien animée et réponses très claires et satisfaisantes ! ».

Une participante mentionne également que cette formule lui a permis de prendre part aux discussions, en dépit du fait qu'elle vit avec une déficience :

« Je suis une personne vivant avec une déficience. Je n'aurais pas pu participer à la consultation publique si elle avait eu lieu en personne, comme avant la pandémie. Je vous remercie d'offrir ce type de plateforme web. Ce serait vraiment apprécié si vous

pouviez continuer de l'offrir après la Pandémie ».

D'un autre côté, un citoyen s'inquiète de la formule de consultation virtuelle qui selon lui pourrait contraindre la participation d'une population locale.



Précédents présentés lors de la consultation publique / 1: Mobilier urbain, banc de parc avec et sans accoudoirs
2: Texture de sol, Highline, New York, É.-U. 3: Enrochement, Roombeek the Brook, Enschede, Pays-Bas

CONCLUSION

CONCLUSION

Le concept d'aménagement des rues Montcalm et Taylor a évolué au fil des discussions avec les parties prenantes concernées. À travers les quatre activités de consultation, que ce soit en présence des organismes et membres d'associations de Gatineau, d'intervenants de la Ville ou encore de citoyens, il a été question de revoir et bonifier le concept en fonction des attentes et des désirs exprimés par ceux-ci.

Pour la rue Montcalm, les participants souhaitaient en particulier un meilleur partage des modes de transport, une sécurité accrue des usagers vulnérables et surtout, une mobilité plus durable à l'honneur sur cet axe. Ils ont ainsi été, pour la plupart, satisfaits du concept d'aménagement proposé tout en précisant certains éléments comme la volonté de réduire la circulation du camionnage pour offrir une plus grande convivialité aux déplacements à pied ou à vélo.

Pour la rue Taylor, les participants ont mentionné vouloir un projet végétalisé, laissant place aux déplacements actifs et à la contemplation. Il a été notamment question d'assurer que ce projet augmente significativement la biodiversité de Gatineau et participe à un réseau écologique. Les participants ont apprécié le concept présenté et espèrent que la communauté culturelle de Gatineau sera mise à profit dans son aménagement, sa programmation et son occupation.